

# MORT SUBITE DU JUGE BYRNE ( VOIR PAGE 15 )

Redaction & Administration  
75, rue de l'Eglise  
EDMUNDSTON  
Nou-Brunswick — Canada  
Casier Postal 159

# LE MADAWASKA

HEBDOMADAIRE ACADIEN

Toujours Mieux!

FONDE EN 1913

XXIe ANNEE

EDMUNDSTON, N.-B., 25 JANVIER, 1934

No. 4

## Des Travaux Publics au Printemps

### Petites Nouvelles D'un Peu Partout

#### NOUVEAU SUPERIEUR

Le Révérend Père Louis-Marie Cyr vient d'être nommé supérieur de la résidence des Pères de la Compagnie de Marie de Montfort, de Lauzon. Il succède au R. P. Nadeau, démissionnaire, qui a par ailleurs été nommé de Notre-Dame du Portage, l'au tomne dernier.

#### PROMOTION A L'UN DES NOTRES

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur A. H. Nadeau, de Chaire, N. B., vient d'être promu à la position de gérant de district pour la Confédération Life Association, pour la région du Bas-St-Laurent et du Témiscouata, avec résidence à la Rivière du Loup, Monsieur Nadeau a représenté avec succès la Confédération Life dans Madawaska pendant plusieurs années.

#### ON DEMANDE A L'HON. M. BENNETT DE DEMISSIONNER

Edmonton, Alb. — Les Fermiers-Unis de l'Alberta, réunis en convention ici, ont été saisis d'une résolution invitant la C. C. F. à demander au premier ministre du Canada, M. Bennett, de démissionner. "Et si le cabinet Bennett démissionne, la C. C. F. est-elle prête à gouverner à sa place?" demanda un délégué. "Bien sûr que nous le sommes", répondit E. J. Garand, député de Bow River aux Communes et président de la convention.

#### M. BENNETT NE VEUT PAS DENISER BEAUCOUP POUR LE 4e CENTENAIRE

Le premier ministre du Canada a déclaré aux députés de la conférence interprovinciale que son gouvernement n'est guère disposé à dépenser beaucoup pour les fêtes du 40e centenaire de la découverte du Canada par Jacques-Cartier. Les députés des autres provinces ont cependant promis leur concours financier. Le premier ministre de Québec avait promis la somme de \$100,000 si le fédéral versait le même montant.

#### LES PARTIS AU SENAT

A la suite du décès du sénateur Stanfield, il y a huit vacances au sénat canadien. Il y a quatre sièges à remplir pour les provinces maritimes, deux pour la Nouvelle-Écosse et deux pour le Nouveau-Brunswick. Il y a actuellement au sénat 51 conservateurs et 38 libéraux.

#### MANQUE D'ELECTRICITE A L'INTERNATIONAL PAPER Co.

Dalhousie, — Les usines locales de la N. B. International Paper Co. ont été fermées à partir de vendredi dernier jusqu'à mardi matin de cette semaine, par manque de pouvoir électrique du Grand Sault. On espère pouvoir fonctionner quatre jours par semaine d'ici quelque temps.

#### Dr Alp. SORMANY A LA PRESIDENCE

Shediac, 22 Janv. — Après cinq années de travail assidu comme secrétaire de la Chambre de Commerce de cette ville, le docteur Alphonse Sormany a été choisi à l'unanimité président de cette organisation, à la dernière assemblée générale. Son remplaçant au secrétariat est M. Gérard Hébert. Le premier vice-président est l'ébéniste McQueen, et l'ébéniste Ferdinand Robitoux est le vice-président.

## Le Gouvernement continuera les secours directs

Les provinces pourront nommer une commission pour administrer le chômage. — Les provinces dans le besoin devront recevoir de l'aide du fédéral.

### ON DESAPPROUVE LES LOTERIES

La conférence interprovinciale, qui a réuni à Ottawa la semaine dernière les chefs des différents gouvernements provinciaux servira, au lieu de l'expression d'un journaliste, d'un magnifique préambule à la session fédérale qui s'ouvre aujourd'hui même.

Contrairement aux rumeurs courantes, le gouvernement fédéral continuera comme par le passé à faire la distribution des secours directs, d'après un communiqué officiel remis aux journalistes à la clôture de la conférence, et cela suivant l'entente conclue déjà entre le fédéral et les provinces.

En ce qui concerne le secours direct, le fédéral et les représentants des provinces sont d'accord pour espérer qu'il sera possible de cesser complètement les secours directs à une date prochaine.

La conférence a accepté les recommandations suivantes pour l'année 1934 :

1.—Aussi longtemps que le plus grand nombre de sans-travail au Canada n'aura pas trouvé d'emploi, de quelque façon, soit dans l'industrie, soit dans les entreprises fédérales de secours, le gouvernement continuera d'aider les provinces à lutter contre les conséquences de la situation économique et cela au moyen de secours directs et suivant les ententes déjà conclues entre le fédéral et les provinces.

2.—Le gouvernement du Canada devra coopérer avec toutes les provinces qui voudront organiser des commissions pour administrer les fonds de secours, suivant les conditions sur lesquelles on s'est entendu.

3.—Le temps est venu d'entreprendre un vaste programme de travaux publics et municipaux pour occuper le plus grand nombre possible de chômeurs. Ces travaux devraient commencer de bonne heure au printemps, de manière à pouvoir réduire les demandes de secours directs l'hiver prochain.

4.—Les provinces représentées à la conférence ne s'opposent pas à ce que le pouvoir central aide de façon toute spéciale les provinces qui en auraient besoin.

5.—Les accords déjà existants au sujet du retour à la terre devraient être modifiés de manière à permettre une nouvelle dépense de pas plus de \$100 de famille afin de pouvoir la subsistance des colons pendant le troisième année de leur établissement sur la terre.

Au sujet des compagnies, on a accepté partiellement un projet de loi uniforme qui devra être mis en vigueur le plus tôt possible.

Le projet Taschereau pour la légalisation des loteries a été mis à l'ordre du jour. Cette question de l'autorisation des loteries pour fins de charité relève du Code criminel et, par le fait, tombe sous la juridiction du parlement fédéral. Il est probable que cette question reviendra devant le parlement canadien durant la présente session, pour être discutée par les députés, sans tenir compte de leurs affiliations politiques.

### OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

La 5e session du 17e parlement canadien s'ouvre aujourd'hui avec toute la pompe habituelle. Lord Bessborough, gouverneur-général du Canada, se rendra au sénat pour lire le discours du Trône.

M. J.-E. Michaud, député fédéral de Restigouche-Madawaska, élu en octobre dernier, sera présenté à la Chambre par l'hon. P. J. Veniot, député de Gloucester, qui s'est suffisamment rétabli pour prendre part à la présente session.

### CE JEUNE HOMME EST MORT DE FROID

Alphonse Savoie, 22 ans, a succombé au froid et son compagnon, Auguste Jean, 21, a eu les deux pieds gelés au cours d'une pénible excursion dans la forêt.

Dalhousie, N. B., 23. — Après avoir fait la chasse pendant trois jours, à Nearest Branch Camp situé à vingt milles de Bel River, un jeune homme de cet endroit, Alphonse Savoie, âgé de 22 ans est mort de froid en revenant chez lui.

Avec deux chiens, Savoie et son ami, Auguste Jean, âgé de 21 ans, avaient quitté Bel River de bonne heure mercredi pour tout bagage, ils apportaient une hache, un fusil, une traine et un peu de nourriture.

Quand ils eurent tué pas mal de gibier, ils décidèrent de retourner chez leurs parents. Et samedi, vers sept heures, le matin, ayant mangé ce qui leur restait de provisions, chacun une tranche de pain, ils marchèrent Nearest Branch Camp. Ils marchèrent aussi rapidement que possible toute la journée, samedi, et toute la nuit. Mais le lendemain, vers six heures, Savoie refusa de continuer, disant qu'il s'endormait trop, et s'étendit sur la traine. Son compagnon commençait lui-même à faiblir terriblement. Il siffla alors ses chiens et dit à Savoie qu'il allait courir jusqu'à une résidence, environ deux milles plus loin, où demeurait M. Angus Muckerat, pour de marquer de l'aide. Mais Savoie l'entendit à peine parler.

En arrivant chez M. Muckerat, le jeune Jean lui raconta en peu de mots ce qui leur arrivait et s'affaissa. Il avait les deux pieds et les mains gelés.

On appela aussitôt un docteur qui se rendit auprès de Savoie pour constater qu'il était gelé à mort.

On n'a pas retrouvé les chiens. Auguste Jean fut transporté à l'hôpital de Campbellton et le corps de son ami à la résidence de son père, M. Théophile Savoie.

### LA SUPPLIQUE A ETE PRESENTEE AU DELEGUE

Cinquante-six volumes d'un travail artistique, contenant 410,000 signatures — Les délégués étudient le système scolaire bilingue.

#### DANS L'ONTARIO

Ottawa, (Spéciale au "Madawaska") — Le Dr A.-M. Sormany d'Edmundston, N.-B., et M. Calixte-F. Savoie de Moncton, président et secrétaire généraux de la Société L'Assomption ont été reçus en audience privée par le délégué apostolique Mgr Cassulo et ont présenté à son Excellence la supplique en faveur de la renaissance du dogme de l'Assomption de la Ste-Vierge.

Cette supplique comprend 410,000 signatures recueillies dans presque tous les diocèses canadiens et dans un grand nombre de diocèses américains. Ce document comprend 56 volumes artistiquement reliés par les religieuses de la congrégation acadienne de Notre-Dame du Sacré-Coeur, dont la maison-mère est à Monrovia.

Le délégué a été très impressionné de ce magnifique travail. Comme gage de sa sympathie pour les Acadiens il a reçu les deux délégués à dîner samedi dernier. Le palais du délégué est sous la direction des Soeurs de la Ste-Famille, et parmi le personnel il se trouve trois religieuses acadiennes que le délégué a bien voulu présenter au docteur Sormany et à M. Savoie.

Les deux officiers de la Société L'Assomption profitent de leur passage à Ottawa pour étudier le système d'enseignement bilingue en Ontario.

Le R. P. Lamoureux, O. M. I., principal de l'École Normale de l'Université d'Ottawa, s'est gracieusement mis à leur disposition pour fournir aux Acadiens tous les renseignements nécessaires.

M. Domitien Robichaud, président de la Commission des écoles séparées et acadien lui-même, fournit aux délégués de très précieux renseignements.

### JEUNE HOMME DECEDÉ A FORT KENT

Onel Ouellette étudiant du High School de Fort Kent, décédé à l'âge de 19 ans.

Funérailles le 17 janvier

Onel Ouellette âgé de 19 ans et étudiant au High School de Fort Kent, Me. est décédé le 14 courant, à la résidence de ses parents à Fort Kent, à la suite d'une courte maladie de coeur.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin le 17 janvier dans l'église paroissiale de Fort Kent où l'abbé Normand fit la levée du corps et chanta le service funèbre. Conduisaient le deuil, Mme Denis Ouellette mère du défunt, Normand et Aline Ouellette frère et soeur du défunt, M. et Mme Alphonse Roy, M. et Mme Lévy Ouellette, M. et Mme Edmond Roy, M. et Mme Jos Ouellette de Frenchville, les élèves de la classe junior du High School ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Le père du défunt, Denis Ouellette s'est précipité dans le tombeau il y a quelques années.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Louis.

Nos sympathies à la famille, en deuil.

### VERDICT DE CULPABILITE

Les petits jurés ont déclaré que Graveline et Levesque sont coupables de conspiration pour frauder le trésor public — Les sentences à la fin du terme.

Québec, 23. — Après avoir délibéré pendant environ un quart d'heure hier après-midi, les douze jurés qui devaient décider du sort des accusés en Cour, pour déclarer, à l'unanimité, qu'Alfred Levesque et Antonio Graveline avaient tous deux été trouvés coupables aux trois chefs d'accusation qu'on leur reprochait, à savoir d'avoir conspiré pour violer les lois d'Accise, d'avoir conspiré pour violer les lois de Douanes et d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le public de la province de Québec.

Après que le président du jury, M. Charles Langlois eut déclaré que les jurés, après s'être mis d'accord étaient prêts à rendre verdict et qu'il eut déclaré que les deux accusés étaient coupables, le greffier appela l'un à un les douze jurés et chacun d'eux déclara que les deux accusés étaient coupables sur les trois chefs d'accusation.

#### (Dernière heure)

PIUZE AVOUÉ

Azarie Piuze, l'un des contrebandiers, a plaidé coupable hier matin à la triple accusation de conspiration portée contre lui.

### INCENDIES A VAN BUREN

La résidence de M. Jean Roy est détruite de fond en comble — Le feu éclate dans la demeure du docteur Louis-N. Albert.

Van Buren, Me. Ce 24 janvier (D. N. C. R.) — Deux incendies ont eu lieu ici la semaine dernière. Le premier dont l'origine est restée inconnue s'est déclaré à la résidence de M. Jean Roy à Allendale. Cette résidence qui était construite en bois et avait deux étages a été détruite de fond en comble. Les locataires ne purent sauver que quelques effets personnels.

L'autre incendie eut à un feu de cheminée à éclaté samedi dernier à la maison du docteur Louis-N. Albert. Les flammes pendant quelque temps furent très vives. Un vent impétueux soufflait et la température était de 30 sous zéro. Heureusement les pompiers qui se rendirent sur les lieux en toute hâte réussirent à maîtriser le feu après avoir pratiqué sur le toit un trou qui facilita l'aérosage.

### Nouvelle route entre Van Buren et Long Lake

L'ouverture de cette route donnera de l'ouvrage à 200 hommes — Cette route traversera plusieurs milles de forêt.

Van Buren, Me, Jan. 24 (D. N. C. R.) — Les citoyens de cette ville apprennent avec plaisir qu'un nouveau chemin sera bientôt ouvert entre Van Buren et Long Lake (Ste Agathe) dans le but de procurer de l'ouvrage à quelques 200 hommes qui doivent être employés en conformité avec la Civil Works Act. Les travaux de déblayage commenceront dans quelques semaines. L'on s'occupe actuellement de l'entassement de la nouvelle route qui traversera plusieurs milles de forêt.

MORT SUBITE DU JUGE BYRNE ( VOIR PAGE 15 )



THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge.

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No. 165

EDMUNDSTON, N. B., JANUARY, 25th, 1934.

SUBSCRIPTION 1 year, payable in advance \$2.00. Advertising - Classified ads, 50c first insertion, 40c for subsequent insertions.

In U. S. A. 2.50. News - We will be pleased to publish any social and persons news. Call the editor, Phone 75.

PERSONALS

Mrs W. L. Seely is visiting friends in Montreal for a few days. Mrs E. E. Stevenson and Mrs R. B. Anderson entertained at four tables of bridge on Saturday evening.

The Contractors' Bridge Club met with Mrs Walter B. Morton on Friday evening.

Mrs L. M. Sherwood is spending a week with friends in Montreal.

Mrs and Mrs Clarke Campbell entertained at four tables of Forty-Fives on Saturday evening.

Mrs F. O. White entertained the members of her Bridge Club on Friday afternoon.

Mrs and Mrs J. W. D. Hierlihy entertained at three tables of Bridge on Saturday evening.

Mrs G. W. Matheson and Miss Doris Talbot have returned to Plaster Rock.

Mrs and Mrs T. M. Barry left on Tuesday evening for a brief visit to Montreal.

Mickey Magee of Campbellton was a recent visitor in town.

Mrs and Mrs E. W. G. Chapman and Mrs G. P. Genberg are visiting friends in Montreal.

The members of the Fraser Junior Executive Club held their regular monthly meeting on Thursday evening.

Mrs and Mrs W. A. Kotchen are visiting friends in Montreal.

Mrs G. E. Miller are rejoicing over the arrival of a baby boy, Monday, January 22nd.

is the guest of her sister, Miss Lillian Dunn. Mr and Mrs K. S. MacLachlan who have been in town for the past two weeks, returned to Montreal on Saturday.

Mrs Ralph Dayton entertained at Afternoon Tea on Tuesday, for the pleasure of her mother, Mrs Fowler, of Moncton.

Mrs D. H. VanWart is visiting friends in Chipman.

Mrs J. Scott entertained at a Skating Party on Tuesday evening.

Mrs Fowler, who has been the guest of her daughter, Mrs Ralph Dayton, and Mr Dayton, for the past few days, returned to her home in Moncton on Wednesday.

VAN BUREN

Eudo Cormier is attending the Automobile Show in Boston.

Miss Aline Cyr has gone to Fort Kent where she will be employed.

A branch bank of the Northern National Bank of Presque Isle will be opened in this town in the near future.

The League of the Sacred Heart of St. Bruno's parish will hold a benefit card party for the parish, Jan. 30th in the Sacred Heart School hall.

Misses Therese and Constance Michaud have been visiting in Quebec city for a few days.

James Franck, Jr. recently underwent an operation for appendicitis at the St. Leonard hospital.

The local Council of the Knights of Columbus will present a Minstrel Show Feb. 7 and 8 in the Gayety theatre.

Miss Isobel Matheson and George Mavor were the winners in the Doubles Tournament played at the United Club on Saturday afternoon.

Miss Isobel Matheson and George Mavor defeated Miss Edna Hutchinson and Walter Morton, 15-8; 11-15; 15-3.

Miss Jessie Hutchinson and Kenneth Matheson defeated Miss Muriel Moton and Donald Adams, 15-6; 15-9.

Miss Inez McDermott and Andy Patterson defeated Miss Edna Hutchinson and Walter Morton, 15-1; 15-7.

Miss Jessie Hutchinson and Kenneth Matheson defeated Miss Nan Rice and Thomas Hutchinson, 18-16; 15-6.

Larry Sacre and Floyd Reed defeated Mrs C. S. Henderson and Cliff Simms, 18-15; 15-12.

Miss Nan Rice and Thomas Hutchinson defeated Miss Muriel Moton and Donald Adams, 15-9; 15-2.

Miss Isobel Matheson and George Mavor defeated Miss Inez McDermott and Andy Patterson 18-14; 15-7.

SEMI-FINALS - Miss Isobel Matheson and George Mavor defeated Miss Jessie Hutchinson and Kenneth Matheson, 15-10; 15-8.

FINALS - Miss Isobel Matheson and George Mavor defeated Douglas Steevens, Jr., and Myles Amos, 15-5; 15-8.

I. O. D. E.

Under the auspices of the Barrington Memorial Chapter, I. O. D. E., a series of Telephone Bridges were held recently.

Mrs L. M. Sherwood, Mrs W. R. Clarke and Mrs D. A. McAlary, were joint hostesses at a mixed bridge of five tables on Saturday evening.

On Tuesday afternoon Mrs T. J. Scott, Mrs John F. MacKenzie, and Mrs John H. Connelly entertained at five tables of Contract, and Afternoon Tea, at the home of Mrs Scott.

Mrs Fred Traflet, Mrs H. Anderson and Mrs R. H. Richards entertained on Tuesday afternoon, at the home of Mrs Mrs Traflet, at three tables of Auction Bridge, with extra guests at the ea hour.

Don't miss the game between Fraser Companies' Office and Fraser Paper Office, on Saturday January 27th, at three o'clock in the afternoon, Bachelor Arena.

HOCKEY

Madawaska, Me. Mrs Lewis Roy was hostess to a recent bridge party for the Bridge Club.

Mrs Thom Mayhew, Mrs Mike Roy, Mrs Edgar Baker, Mrs Gerald H. Beaulieu, Mrs Bill Parnt. The guests were Mrs Jim J. Cyr and Mrs Bill Michaud.

Mrs Vital Ouellette was the guest of her husband who is employed in Millbrook, last week.

The following men left Monday to attend the New England Automobile Show in Boston: Willie A. Dalgle, Jos J. Pelletier and Levite R. Daigle.

Miss Katherine Pelletier of Fort Kent was the guest of Miss Jeanette Soucy for a few days.

Mrs Gerak H. Beaulieu was hostess to a recent bridge party. Those present were: Miss Alice M. Cyr, Miss Blanche Theriault, Miss Esthel Collin, Miss Birdie Michaud, Mrs Azilda Da'we, Miss Birdie Michaud, Mrs Mike Roy and Mrs Bill Parent.

Harold Daigle of Frenchville was employed in town for a few days this week.

Claud Klein of Fort Kent was a business caller in town for a few days.

Raoul Cyr was appointed as Census Supervisor, for a few surrounding towns, by the Civic Works Administration.

Assad Oannan was the guest of relatives and friends in town Saturday.

Carl Sawyer was the Week-end guest of his parents Mr and Mrs B. Sawyer of Clair, N.B.

Joe Archambault was the week-end guest of his parents Mr and Mrs Archambault of Fort Kent.

Miss Marie May Martin, daughter of Mr and Mrs Denis P. Martin, was recently operated on for appendicitis at the Edmundston Hospital.

Mrs Pat Rossignol spent the week-end with her parents and relatives in St. Agatha.

Mr and Mrs Hector J. Cyr were the recent entertainers to a Balco-Metal and health program party given by Eloi R. Daigle of Boston.

Edgar Hand, U. S. Potato Inspector, left for his home in Fort Fairfield after being employed in town for a few weeks.

Jerry Marquis was the week-end guest of his family in Presque Isle.

Mr and Mrs G. G. Vermette of Grand Isle were recent business callers in town.

On Friday evening an entertainment was organized by the Daughters of Isabella for the benefit of the Church. The committee in charge was Mrs Minnie Cyr.

Those present were: Mr and Mrs Frank Smith, Mr and Mrs James Cyr, Mr and Mrs Lewis Roy, Mr and Mrs George Gardner, Mr and Mrs Mike Roy, Mr and Mrs Miles Kelley, and Mrs Bill Hebert.

The evening was spent playing bridge with prizes going to Mrs Monte holsnut, 1st and Lucy Guerette 2nd.

Light refreshment were served and music was furnished by Pat D. Martin and George Guerette.

Miss Louise Dufour of Plasted was in town over the week-end attending the funeral of her father.

The Madawaska Junior High School Basketball Girls gave a social on Friday evening at the Evangeline School Auditorium.

Prize for bridge went to Miss Bernice Dufour, 1st. Miss Lorraine McDermott consolation. For men Paul Archambault 1st and Armand Marin consolation.

Prizes for Charlemagne were awarded to Miss Odile Hebert 1st, and Miss Wanché Hebert consolation.

An Auction of a marvelous two-pound of chocolate fudge and a delicious cake was given, both to Odell Cyr.

Lunch was then served and the crowd departed for their home at a late hour feeling satisfied with the evening they had attended.

Music for the entertainment was furnished by Alwyn Watters and Odell Cyr.

Eloi and Clifford Daigle were the week-end guests of friends in Fort Kent.

Rev. W. Ouellette recently returned from a few weeks vacation to New York.

David Solman Atty of Caribou was the guest of friends in town over the week-end.

A bridge and charlemagne party for the benefit of the parish will be held in Mrs H. P. Frechette's store on Thursday evening.

Funeral services for Mr Charles Dufour, 74, were held in the St. David Church Monday morning.

Mr Dufour was born in St. David and his life had been one of activity in many directions, also as a prominent farmer of the Valley.

He died at the Hotel Dieu Hospital in St. Bazil, N. B. after being a patient there for nine months.

He leaves to mourn two daughters Mrs Herbert Gaucier and Miss Louise Dufour of Plasted. Four sons, Paul of St. Paul, Minnesota, Lee Jack of Fort Kent, Pat and Ernest One sister Mrs Eloi Albert and one brother Alexis.

Mrs Herbert Gaucier of Plasted was in town over the week-end attending the funeral of her father Mr Charles Dufour.

INSURANCE

B. M. BERRY All kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.

bert consolation. Gerard Dionne 1st and Ned Bourgoin consolation.

An Auction of a marvelous two-pound of chocolate fudge and a delicious cake was given, both to Odell Cyr.

Lunch was then served and the crowd departed for their home at a late hour feeling satisfied with the evening they had attended.

Music for the entertainment was furnished by Alwyn Watters and Odell Cyr.

Eloi and Clifford Daigle were the week-end guests of friends in Fort Kent.

Rev. W. Ouellette recently returned from a few weeks vacation to New York.

David Solman Atty of Caribou was the guest of friends in town over the week-end.

A bridge and charlemagne party for the benefit of the parish will be held in Mrs H. P. Frechette's store on Thursday evening.

Funeral services for Mr Charles Dufour, 74, were held in the St. David Church Monday morning.

Mr Dufour was born in St. David and his life had been one of activity in many directions, also as a prominent farmer of the Valley.

He died at the Hotel Dieu Hospital in St. Bazil, N. B. after being a patient there for nine months.

He leaves to mourn two daughters Mrs Herbert Gaucier and Miss Louise Dufour of Plasted. Four sons, Paul of St. Paul, Minnesota, Lee Jack of Fort Kent, Pat and Ernest One sister Mrs Eloi Albert and one brother Alexis.

Mrs Herbert Gaucier of Plasted was in town over the week-end attending the funeral of her father Mr Charles Dufour.

The question of Funeral costs in one which seldom occurs until the occasion arises.

Robert BOUCHER recognizes this fact. He considers as one of his primary duties to the public the need for protection against unnecessary expense.

Any time you wish to call Robert BOUCHER will explain how service affords dignity with economy.

ROBERT BOUCHER Director of Funerals 14 Canada St. - Phone 2-3

Edmundston, N. B.

Any time you wish to call Robert BOUCHER will explain how service affords dignity with economy.

ROBERT BOUCHER Director of Funerals 14 Canada St. - Phone 2-3 Edmundston, N. B.



# LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

## Faits d'Actualité

### LE CLERGE CATHOLIQUE DES PROVINCES MARITIMES ET LA C. C. F.

"Le Droit", dans son édition du 18 janvier dernier cite le télégramme suivant reçu de Hornepayne :

"M. Woodsworth, chef des C. C. F., a parlé au théâtre de Hornepayne hier soir et il s'est indigné contre un groupe de catholiques de Hornepayne qui travaillent contre son parti, "because they make a religious issue of it." Il n'y a qu'un évêque catholique au Canada qui est opposé à mon parti. Les C. C. F. catholiques lui passeront pardessus la tête pour aller au Pape comme Sir Wilfrid Laurier l'a déjà fait. Le clergé catholique romain des provinces maritimes "help the C. C. F. in arranging their meetings and in assisting them in every way."

"M. Woodsworth a affirmé que les évêques catholiques réunis à Québec ont refusé de se prononcer sur les C. C. F. Il semble conclure : "Donc, ils approuvent les C. C. F."

Nous n'avons pas la prétention de posséder l'autorité et toutes les connaissances nécessaires pour condamner la doctrine politique de M. Woodsworth. Nous préférons nous en rapporter aux déclarations de l'autorité religieuse qui, à diverses reprises, a mis les fidèles en garde contre les principes de la C. C. F.

Dimanche dernier encore, S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, a annoncé du haut de la chaire qu'elle exprimera bientôt "ses vues catégoriquement concernant la doctrine et les principes de la C. C. F., qui ne doit pas avoir la confiance des catholiques".

Cette déclaration, s'ajoutant à tant d'autres de l'épiscopat canadien, est suffisante pour que nous nous refusions à croire qu'un clergé catholique des provinces maritimes aident aux C. C. F. à organiser leurs assemblées chez-nous.

Cette assertion gratuite du chef de la C. C. F. ne tient pas debout. Où et quand un prêtre, au Nouveau-Brunswick, a-t-il organisé les assemblées des C. C. F. ? Où et quand un prêtre de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard l'a-t-il fait ? Que M. Woodsworth cite des faits s'il ne veut pas passer pour avoir tenu publiquement des propos mensongers.

Nous savons qu'en Nouvelle-Ecosse, les autorités de l'Université St-François-Xavier d'Antigonish poursuivent depuis quelques années une grande campagne d'organisation au sein de la population des mineurs et des pêcheurs du Cap-Breton. Ces prêtres dévoués travaillent au milieu des catholiques et des protestants à promouvoir l'organisation coopérative parmi la classe ouvrière, afin de prévenir l'influence communiste qui tend à s'infiltrer chez-elle.

Est-ce que M. Woodsworth veut faire allusion au travail de ces prêtres ? Si c'est le cas, il se trompe grandement car les résultats de cette campagne éducatrice ne lui sont pas favorables. Pour s'en convaincre il suffit d'aller sur les lieux, ou encore de lire une étude qu'a fait de ce mouvement, M. l'abbé Casgrain, dans les derniers numéros du "Canada-Français".

Peut-être des adeptes de la doctrine de la C. C. F. se sont-ils faufilés dans les organisations du Cap-Breton, à l'insu des dirigeants, pour fausser ensuite l'opinion publique, car, il ne faut pas l'oublier, les Cécéefistes ne travaillent pas toujours ouvertement et il semble de plus en plus évident que la C. C. F. fait du communisme camouflé."

### "A COMMUNIST C. C. F."

Le R.P. Valois, rédacteur du "Patriote de l'Ouest" dans un récent article, écrit: "Malgré nos distinctions, ou plutôt malgré les contre-distinctions des éloquentes prestidigitateurs cécéefistes, nous avons une grande répugnance à admettre que la nouvelle doctrine, enfari-

G. N. TRICOCHÉ

## VARIETES

### LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

Les lieutenants de louveterie français sont une relique du passé. On a pu dire que ce titre est désuet par tout ce qu'il évoque, mais qu'il relève d'une association bien vivante. Institués à une époque où les bêtes sauvages étaient nombreuses en France; où, comme l'indique le nom, de louveterie, les loups étaient une plaie dans ce pays, ces officiers sont encore aujourd'hui environ quinze cents; leur société publie un bulletin mensuel très lu des sportsmen, comme des propriétaires fonciers. Enfin, loin d'être près de disparaître ils ont été reconnus d'utilité publique par un décret de mai 1896. Pour ainsi dire sans exception, ces lieutenants de louveterie sont de grands chasseurs et appartiennent, sinon toujours à l'aristocratie, du moins aux meilleures familles locales. Il faut d'ailleurs qu'ils possèdent une certaine fortune, car, non seulement ils ne sont pas rétribués,

mais ils ont à payer des taxes élevées et déboursent des sommes considérables pour organiser leurs battues. Il va sans dire que leur esprit de corps est très vif, comme il sied à des membres d'une association remontant à l'an 813, puisque les premiers lapariti furent institués par Charlemagne. Ils portent crâne ment un uniforme pimpant: vareuse croisée bleu-horizon, culottes de cheval et lépi à jugulaire bordée d'or. Les loups, à l'heure actuelle, ne sont plus du tout l'objet principal de l'activité de ces officiers; toutefois, il reste les putois, les fouines et surtout les renards qui ravagent tant les poulailiers; les corbeaux, les pies si habiles à enlever les poussins et les cannetons; enfin et principalement les gangsters, ces grands ennemis des champs de blé et de pommes de terre.

George Nestler, Tricoché

née par des esprits subtiles, très habiles à voiler le fond de leurs pensées et vouloirs, ne soit pas du communisme camouflé."

Et pour prouver que les catholiques ont tout raison de se méfier de cette prétendue doctrine du socialisme modéré, le P. Valois cite un éditorial du "Star" de Regina qui commente ainsi le fait suivant :

"Lors d'un récent meeting de communistes dans la Massey Hall, à Toronto, les "rouges" (reds) refusèrent respect à l'hymne britannique, (aux yeux du superloyaliste "Star", c'est une faute capitale). De tout l'assemblée (environ 2.000) seuls treize se levèrent dès que l'on entonna "God Save the King". De ce nombre, quatre sont des novellistes. Maintenant la Massey Hall est fermée aux révolutionnaires.

"Il y a quelques semaines, les C. C. F. de Toronto ont fait un coup de théâtre en prétendant couper les câbles qui les unissaient aux communistes. Ils ne le pourraient, continue le rédacteur du "Star", puisque les communistes ne sont que des C. C. F. de plus grande venue (of a larger growth). Ces derniers peuvent croire qu'ils ne sont pas des communistes, mais ils le sont quand même.

Le rédacteur passe ensuite aux paroles assez compromettantes d'un homme en vue de la Fédération. Elles acrent plus profondément nos appréhensions envers le nouveau parti et ses attitudes.

"Le président de l'assemblée — nous sommes toujours dans la Massey Hall — était un certain Thomas Cooney, un candidat aux récentes élections municipales comme porte-étendard du "Riverdale C. C. F. Club. "Je vous apporte les salutations de tous les clubs C. C. F. à l'est du Don", dit-il aux communistes. D'après le "Mail and Empire", il (le président) affirme que les partisans de la C. C. F. sont avec eux (rank and file with them); il se serait même permis de fustiger ceux des chefs de son organisation qui prétendent expulser les communistes et les autres radicaux."

En effet, il est bon de tenir compte de faits semblables avant d'approuver une doctrine aussi dangereuse que celle que met d'avant M. Woodsworth et ses collègues. Rappelant que "l'histoire politique nous indique que trop souvent la partie radicale l'emporte sur la partie modérée", le R. P. Valois ajoute : "Les Leaders de la Fédération ignorent-ils dans quel cahot précipiteraient la société, leurs principes entre les mains des extrémistes une fois au pouvoir, grâce à la force numérique des mécontents, des communistes et des révolutionnaires?"

Afin de fournir à nos lecteurs les renseignements nécessaires sur les relations du clergé catholique avec

## LES FAITS SOUS LA LOUPE

M. Woodsworth, chef des Cécéefistes au Canada, manie le syllogisme avec art !

Il raisonne ainsi :

Les évêques catholiques se sont réunis à Québec; or ils ont refusé de se prononcer sur les C.C.F.; donc : il approuve les C.C.F.

On pourrait, sur ce ton, continuer ainsi :

Les évêques refusent de se prononcer sur les C.C.F.; or, je ne puis me prononcer moi-même; donc : je suis un évêque.

Où encore :

Les coqs ne pondent pas; or Woodsworth ne pond pas; donc Woodsworth est un coq.

Malgré qu'il ne faut pas rire des morts... bien des conservateurs souffrent.

Trois juges et un sénateur disparaissent en moins d'une semaine.

Ces décès nombreux laissent-ils entrevoir le retour prochain à la politique libérale ?

On dirait que la Providence s'en mêle pour caser un grand nombre de conservateurs à des positions "stables".

Il y en a un grand nombre dont la position est "instable". Ils se seront pas tous casés.

Cependant, c'est le cas de dire : le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Tel "grand bafoué" de Gloucester serait bien placé sur un banc de juge pour surveiller les positions vacantes; peut-être a-t-il encore quel ques neveux ou nièces, peut-être aussi des petits cousins et des petites cousines sans emploi.

L'hon. M. Tilley, sur l'ordre de son "grrrand chef" M. Bennett, s'est opposé à la formation d'une commission de chômage, dans chaque province.

Son ministre des Travaux publics vaut bien une commission !

"T'a qu'à voir" — diront ceux qui se sont fait passer la galette sous le nez, en octobre dernier.

Vendre son vote pour une toute petite bouchée de galette, n'était-ce pas trop fort ?

Parce que feu le sénateur Tessier fut journaliste, ça ne veut pas dire que tous les journalistes seront nommés au sénat.

PASSIM

### SERVICE A RENDRE

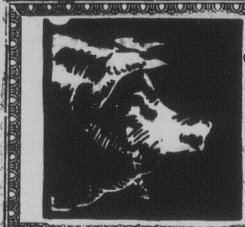
N'oublions pas que chaque fois que nous ne nous adressons pas en français au gouvernement, à l'hôtel de ville, au téléphone, aux commis des magasins, nous causons du tort à l'un de nos compatriotes. En effet, dans les services administratifs officiels ou dans les maisons d'affaires les nôtres sont engagés la plupart du temps, à cause de leur connaissance des deux langues, il est vrai, mais surtout parce qu'ils savent le français. Cessons de parler français pendant quelques temps, et dans les centres mixtes, un grand nombre de nos compatriotes perdront leur emploi.

Cette parole de S. Exc. Mgr Béliveau ne sera jamais assez répétée et assez comprise: "Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre". C'est pour l'avoir oublié trop souvent que nous ne détenons pas l'influence que nous devrions avoir.

Chaque fois que nous ne sommes pas dans la position de quémandeurs ou d'obligés, ne manquons pas de parler français et faisons-le avec fierté.

"Le droit"





# AGRICULTURE

"A côté du sillon, creuse un autre sillon". — Lamartine.



## Le Coin du Fermier

Deux membres de la famille du pône, le pône à marque blanche et le pône veau, s'attaquent à la farine et aux autres produits des céréales dans les entrepôts canadiens et causent de grands ravages.

Le laboratoire de recherches sur l'orge au Manitoba a constaté, dans ses études, sur l'orge à mail, que le groupe d'orge de Mandchourie à dix rangs a donné les meilleurs résultats avec les méthodes canadiennes de fabrication du malt.

Le nourrisseur de porcs peut former, avec les grains cultivés au Canada un mélange idéal de base pour la production du plus beau bacon. L'avantage principal de l'aluminium dans le transport et la conservation du lait est qu'il n'est pas toxique, qu'il est indissoluble au contact des produits laitiers, qu'il est léger, et peu coûteux. Son principal désavantage, c'est sa sensibilité à l'électrolyse.

Une pâte de grain de soja cuite peut très bien remplacer les œufs, paraît-il, comme agent émulsifiant dans la préparation des sauces mayonnaises pour la salade.

Les graines de mauvaises herbes vertes et spécialement celles de la soude de Russie, sont extrêmement difficiles à séparer des autres dans une petite batteuse.

Des chambres frigorifiques souterraines ont été installées dans les marchés de Libya, sur les confins du désert du Sahara.

Les étudiants agricoles de l'Inde ont parfois bien des difficultés à poursuivre leurs études. Le fléau de la peste et la pluie incessante ont obligé le collège d'agriculture de Poona à fermer ses portes le 31 août pour que les étudiants puissent quitter la zone dangereuse pendant quel que temps.

L'expérience a démontré que dans l'examen des champs de maïs pour les insectes, il vaut mieux examiner trois rangées à la fois au lieu de marcher le long de chaque rangée l'une après l'autre.

Au 6 décembre ces exportations de bœufs sur la Grande-Bretagne se montaient à 50,193 têtes contre 16,935 l'année dernière à la même date.

Au 7 décembre les expéditions de pommes canadiennes sur la Grande-Bretagne étaient en augmentation de 122 pour cent pour les barils et de 22 pour cent pour les caisses par comparaison la période correspondante de l'année dernière. Les expéditions de pommes américaines avaient diminué de 66 pour cent sur les barils, et de 42 pour cent sur les caisses.

Sept districts d'inspection de la Division fédérale des Semences couvrent tout le Canada; les quartiers généraux sont situés à Sackville, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Saskatoon et Calgary.

Les quantités d'humidité et de levure dans le miel conservé sont des facteurs importants car elles effectuent la fermentation.

Une enquête qui a duré dix ans sur la maladie des jeunes chiens en Angleterre, a coûté 275,000 dollars.

## Valeur des engrais chimiques

### OU S'ETABLIR ?

Au pays des mines, d'or, à vingt ou vingt-cinq milles au sud du Chemin de fer National, près des lacs LaMotte et Malaric, avec des communications directes par eau avec Amos, les villages miniers de la Siscoe, de la Sullivan, des communications par une bonne route d'automobile avec les mines O'Brien, Malaric, il est une région où un groupe de 35 familles pourraient s'établir en bordure d'un chemin d'auto et sur des terres d'alluvions argileuses d'une grande fertilité.

Cette région est située dans le canton LaMotte et Malaric, au centre de la région minière abitibienne.

On pourrait difficilement trouver un meilleur pays pour tous les genres de culture, et la proximité des mines offre un marché plus avantageux qu'ailleurs, pour les colons progressifs qui voudront se spécialiser dans la production des denrées demandées par les villages miniers.

Il faut à ces gens des légumes, du lait, du beurre, des œufs, de la viande. Dans ce pays et sur un sol de cette qualité on peut récolter ces denrées en quantité.

Mais pour cela il faudrait que le colon fasse du défrichement et de la culture au lieu de se spécialiser dans la recherche des filons aurifères dont le pays est rempli, ou encore de travailler dans les mines ou les chantiers.

Pour une grande partie, la forêt a été dévastée par le feu; de sorte que le défrichement des terres est facile.

Il est des lopins de terre où il sera aisé de faire des labours à peu de frais, mais encore faudra-t-il que le colon s'en méfie car, en dépit de tous les avantages qu'offre ce pays, il n'est pas plus qu'ailleurs, il sera possible de récolter sans semer et de semer sans auparavant défricher la terre, arracher les mauvaises herbes et mettre le tout prêt pour l'ensemencement.

Ces terres, le gouvernement de Québec les donne pour 300 000 par lopin de cent acres, ou encore en travail à faire dans les chemins qui ne sont pas tous ouverts, ou à d'autres travaux.

Mais s'il exige quelques jours de travail pour la possession de ces terres du pays des mines d'or, le gouvernement payera aussi des primes de défrichement et de labour à ceux qui les défricheront, il distribuera aussi des grains de semence, bâtira une école-chapelle et d'autres écoles quand il sera nécessaire.

Un groupe de 35 familles qui voudraient s'établir avantageusement dans un bon pays, ne pourraient faire mieux.

Qui profitera de cette aubaine ?

J.-E. LAFORCE

### COMMENT ON FAIT CONNAITRE LES DENREES ALIMENTAIRES CANADIENNES

Au cours de l'exposition annuelle tenue à Edimbourg, Ecosse, le mois dernier, 14,235 échantillons de produits alimentaires canadiens ont été vendus au public par les stands du gouvernement canadien et beaucoup d'autres par des maisons canadiennes qui avaient des étalages à cette exposition. Le stand du gouvernement canadien a exposé plus de 60 marques séparées de produits alimentaires canadiens.

### AUGMENTATION ET DIMINUTION DE LA POPULATION ANIMALE

Par comparaison à 1932, le nombre de chevaux sur les fermes a diminué de 109,531, tandis que le nombre total de bovins accuse une augmentation de 564,900. Les moutons en 1932, ont diminué de 258,700 et les porcs de 838,400. Les dindons, les oies et les canards sont en augmentation de 101,900, 14,500, et 27,200 respectivement; les poules et les poulets sur les fermes ont diminué de 4,899,400 soit une diminution nette pour toutes les volailles de 4,755,800.

### Comment on protège les acheteurs d'engrais chimiques

Le but principal de la loi des engrais chimiques est de protéger le cultivateur et les autres acheteurs d'engrais contre les fraudes dont la plus commune, dit le chef du service des engrais chimiques de la Division fédérale des semences, est celle qui consiste à rester au-dessous de l'analyse de garantie. C'est parce que la valeur des engrais chimiques dépend principalement de la quantité de principes fertilisants qu'ils renferment, c'est-à-dire l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, et ceux-ci ne peuvent être déterminés par un examen superficiel, mais par l'analyse chimique seulement.

Pour assurer la fidélité à l'analyse de garantie il est nécessaire que chaque engrais offert en vente au Canada soit inspecté et analysé officiellement une ou même plusieurs fois par an.

Cet examen et cette analyse sont faits par les agents de la Division fédérale des semences, et les résultats de l'analyse de ces échantillons officiels sont comparés à la garantie du vendeur, qui doit être donnée sur le sac contenant l'engrais chimique ou sur l'étiquette attachée au sac. Lorsque le rapport de l'analyse montre que la garantie n'a pas été satisfaisante, on peut mettre à exécution les dispositions de la loi qui pourvoient à la saisie ou à la poursuite, et les conséquences sont sérieuses pour les délinquants.

### LE BLE CANADIEN AU JAPON

Pendant les neuf premiers mois de cette année les exportations de blé canadien au Japon se sont montées à 3,042,575 boisseaux évalués à 7,287,661 yen contre 3,575,174 boisseaux évalués à 6,765,401 yen pendant les mêmes mois de 1932, soit une diminution de quantité mais une augmentation de valeur. La part du Canada sur les importations totales de blé au Japon a été de 18.5 pour cent contre 15 pour cent pendant la même période de l'année dernière.

### LES CEREALES CANADIENNES ET LA HOLLANDE

L'arrêté ministériel que vient de prendre le gouvernement hollandais est important pour les exportateurs canadiens de céréales et de farine parce qu'il revise les taxes sur les produits agricoles. La taxe a été augmentée dans la plupart des cas. Ces produits sont les suivants: blé, seigle, orge, maïs, sons, produits de meunerie, avoine, farine d'avoine, avoine décortiquée, gruau, malt, sarrasin, macaroni, farine de blé, produits emballés provenant de céréales, etc. L'illu a augmenté également son droit d'importation sur la farine de blé.

### LA VIE D'UN CULTIVATEUR

Dans une conférence qu'il a faite devant la Société canadienne des agriculteurs techniques à Ottawa, Sir E. John Russell, Directeur de la Station expérimentale de Rothamsted, Angleterre, disait que même "avec l'aide de la science et les bons offices du propagandiste et des autres instructeurs, la situation du cultivateur ne sera jamais très sûre. Quels que soient les contingents et les tarifs adoptés pour le protéger, les conseils scientifiques qu'on lui prodigue, il aura toujours des risques courts. Ce sera plutôt pour lui un choix entre deux maux; il lui faudra décider entre deux voies qu'il se refuserait à prendre, l'une comme l'autre, s'il avait le choix, mais il n'a pas le choix.

"La vie du cultivateur est illustrée par un incident dont je fus témoin un jour dans l'ouest de l'Irlande. La nouvelle qu'une dame de soixante-dix ans avait épousé un monsieur de soixante et onze causait beaucoup d'agitation, mais un de leurs voisins expliqua très simplement la chose: "L'hiver s'en vient, il va falloir rentrer de la tourbe pour se chauffer, arracher les pommes de terre et les rentrer; il fallait faire de deux choses l'une: ou prendre mari ou acheter un âne". Eh bien, voilà à peu près la situation du cultivateur. Il est appelé à choisir entre deux choses qu'il n'aime pas plus à faire l'une que l'autre. Notre tâche en tant qu'experts agricoles est de fournir plus d'alternatives, d'essayer d'améliorer les ressources qui s'offrent à lui, et de faciliter ses décisions."

### IMPORTATIONS DE BACON ETRANGER AU ROYAUME-UNI

Le nouvel arrêté pour le contrôle des importations de bacon au Royaume-Uni est entré en vigueur le 1er décembre sous réserve de l'approbation du Parlement. Il interdit d'importer du bacon de certains pays, et notamment les suivants: Argentine, Danemark (y compris les Iles Faroe), Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pays Bas, Pologne et Danzig, Suède, Etats-Unis de l'Amérique, et l'Union des Républiques Soviétiques, à moins d'avoir (a) un permis délivré par la Chambre de Commerce britannique ou (b) un certificat délivré par le gouvernement du pays qui a conclu une entente à cet effet. D'après le nouvel arrêté pour le contrôle des importations en Angleterre de bacon venant de pays situés en dehors de l'Empire britannique, le bacon est défini comme suit: "la viande d'un porc ou toute partie conservée ou traitée de toute façon autre que la tête, les pieds, la partie de cette viande qui a été saignée et les issues". Le jambon est compris dans cet arrêté.



### LA VACHE LAITIERE

#### HEMORRAGIE SEPTIQUE

Dans la province de Québec, cette maladie n'a pas encore été assez étudiée pour la différence de la fièvre charbonneuse (charbon).

Le cheval, le porc et la chèvre en sont quelque fois atteints.

Elle apparaît sous trois formes chez la vache. Sous forme de tumeur généralement remplie de gaz, elle se localise à la gorge et au fanon (pli de la peau qui pend sous le cou). Cette tumeur chaude et douloureuse quelque fois, d'une grosseur considérable peut envahir la croupe et une partie du corps de l'animal. Il y a dans ce cas élévation de température. L'animal peut mourir dans 6 à 12 heures quelquefois, 36 hrs.

Sous forme pulmonaire il y a toux, tuméfaction (enflure) de la muqueuse laryngo-trachéale (commencement des voies respiratoires) l'animal a peine à respirer et meurt dans quelques heures. Rarement il survit trois ou quatre jours.

Sous forme intestinale. Cette forme est généralement associée aux deux autres mentionnées. Dans ce cas l'animal jette du sang avec ses excréments dû à l'hémorragie de la membrane muqueuse du petit intestin. Lorsque cette maladie se rencontrera parmi votre troupeau, débarrassez-vous immédiatement de l'animal et faites une désinfection parfaite.

Référez au chapitre de la désinfection.

#### LA VARIOLE

La variole chez la vache est caractérisée par l'apparition de pustules qui ressemblent beaucoup à la variole chez l'homme.

Elle apparaît généralement, sur le pis et les trayons de l'animal. Cette maladie se communique souvent à la personne qui traite la vache, généralement quand cette personne a la moindre excoriation sur les mains. Il n'y a aucun danger pour l'animal, ni pour celui qui en prend soin. Quel que soit l'application de vaseline carbonisée (ph. n. 100), sur le pis font disparaître ces pustules.

Chez une personne inoculée, par accident, il n'est pas nécessaire de faire un traitement. Un peu d'hygiène quelques désinfectants suffiront pour faire disparaître ces petites tumeurs.

Le Laboratoire fédéral des recherches sur la rouille, à Winnipeg, a isolé pendant la période de six ans, de 1925 à 1930, neuf formes de rouille de la tige de l'avoine. Six de ces formes sont rares au Canada.

**VOULEZ-VOUS** acquérir un immeuble ! Soit en ville, soit à la campagne, et au lieu de payer un loyer en retirer un ou plusieurs ?

**VOULEZ-VOUS** vous libérer d'une **HYPOTHEQUE** facilement, ayant à votre disposition dans le court délai de 5 ans un capital remboursable avec intérêt 2% par trimestre pendant 13 ans.

**VOULEZ-VOUS** cultivateurs, établir vos fils sur une terre et être heureux, au lieu de les laisser partir pour les villes, à la recherche d'une position qui est souvent difficile à trouver ? Faites leur un placement sur des certificats de notre **CAISSE HYPOTHECAIRE**.

**VOULEZ-VOUS** devenir indépendant de fortune ?

**CONSULTEZ-NOUS**

Heures de Bureaux : 6 à 8 heures du soir

**Corporation de Prêt et Revenu,** EDMUNDSTON, Québec 135 — Tel. 67-4 19, rue Barbeau.



Cet homme a compris que payer loyer tout sa vie n'était pas de l'économie. Il s'est donc acquis plusieurs "certificats" qui sont maintenant à maturité et remboursables à 3% d'intérêt.







# MUNICIPALITE DE MADAWASKA

## RAPPORT DE L'AUDITEUR

### POUR L'ANNEE 1933

**TABLEAU I — RECETTES GENERALES**

Paroisses	Taxes Comté 1933	Taxes Comté 1932	Taxes Comté 1931	Taxes Chemin 1933	Taxes Chemin 1932	Taxes N. B. Tele- phone Co 1933	Taxes che- min d'hiver 1932-1933	Grain de Semence	Remb. Secours Directs	Bois ven- du Re: — Se- cours direct	TOTAL
St-François, Clair	\$1415.83	\$1134.54	\$36.00	\$44.30	\$6.70				\$1229.56		\$3866.93
Lac-Baker	985.65	984.74	84.99	35.11	9.23			\$ 46.75	175.34		2365.81
Baker-Brook	210.70	1052.11	30.13		2.90			6.00	1524.52		2826.06
St-Hilaire	1741.29	1047.27	11.50	86.00				\$11.25	1610.19		4547.50
Madawaska	651.50	414.55	11.25	26.80				14.50	154.85	99.00	1372.45
St-Jacques	1743.92	1003.30	89.75	48.75	20.50			16.05	146.47	176.00	4264.74
St-Joseph	1315.48	1701.40	22.58	39.30	18.80			9.85	385.00	286.00	4201.56
St-Basile	1043.19	684.75	12.80	4.80	4.40			2.29	10.00	377.56	2640.23
St-Basile	1581.49	1219.02	94.37	7.85	3.10			18.50	\$208.62	573.29	7498.45
Rivière-Verte	3628.12	577.63	53.10	23.26	4.30			6.44	21.70	404.41	4753.50
St-Anne	3587.72	893.95	48.90	157.00	3.60			3.53	99.30	313.85	5202.94
N D de Lourdes	1272.37	685.15	14.25	4.50						295.32	2151.50
St-Léonard	1662.00	1446.52	83.20	46.20	4.40			17.22	72.42	1340.83	4672.70
St-André	1313.85	2205.95	50.30	38.17	11.00			38.58	411.98	812.24	4982.07
Ville d'Edmundston	3500.00										3500.00
Ville St-Léonard		600.00									600.00
<b>Total</b>	<b>\$25596.11</b>	<b>\$15430.88</b>	<b>\$643.12</b>	<b>568.04</b>	<b>\$88.63</b>	<b>\$137.84</b>	<b>\$208.62</b>	<b>\$1812.91</b>	<b>\$13732.00</b>	<b>\$1088.23</b>	<b>\$59,306.38</b>

**AUTRES RECETTES : —**

Total rapporté du tableau I	\$59,306.38
Remboursement honoraires des jurés par Sec. Provincial	40.40
Cour de Circuit, Avril 1933	32.20
Remboursement par Secrétaire Provincial Re: Législation	20.00
Remboursement: Re: Pension des prisonniers, avril 1933 \$375.75	375.75
Nov. 1933 351.90	351.90
Remboursement: Compte voté au Conseil de Janv. 1932, Re: Rév. Godbout	25.00
Amendes collectées, cour Magistrate St-Léonard,	11.00
<b>LOYERS</b>	
A. M. Chamberland	\$100.00
Mme Anais Cyr	170.75
E. R. Casey	100.00
Maison Cour	29.00
Argent retiré en trop par assemblée, conseil Jan. 1933	52.00
Licence des colporteurs :	
Isaac Zaltchak	\$10.00
Ludiger Michaud	1.00
Cyrille Leclerc	25.00
Jim. O. Therrien	1.00
Compte collecté sur surplus de grain en mains	242.50
Wilfrid G. Poitras, int. billet du officiers des pauvres St-André	1.25
Antoine Ouellet, remboursement compte des pauvres St-Joseph	8.00
Association sportive de Clair; Souscription Re: Secours direct	51.66
Comité Baker-Brook, souscription Re: Secours direct	58.32

**TOTAL DES RECETTES ----- \$61,013.11**

**RESUME**

RECETTES pour l'année 1933	\$61,013.11
Billets Escomptés en Banque pendant l'année 1933	60,000.00
	<b>\$1,013.11</b>
DEPENSES pour l'année 1933	\$80,623.15
Moins chèques non-payés Dec. 31, 1933	366.98
	<b>\$80,256.17</b>
Débit en Banque, Dec. 31, 1932	\$30,513.73
Plus chèques non-payés 1932	452.09
	<b>30,965.82</b>
Crédit en Banque, Décembre 31, 1933	9,791.12
	<b>\$121,013.11</b>
Débitures émises Re: Fonds Patriotique	\$10,000.00
Compte payé	6,000.00
	<b>\$4,000.00</b>
Débitures émises Re: Fonds Patriotique	\$ 7,000.00
Compte payé	6,000.00
	<b>1,000.00</b>
Débitures émises Re: Bureau d'Enregistrement	\$17,000.00
Compte payé	3,000.00
	<b>14,000.00</b>
Balance due sur débiteures	\$19,000.00

Daté à Edmundston, N. B.  
le 8 janvier, 1934.

JOSEPH VERRRET  
Auditeur

**DEPENSES**

Administration de la Justice (voir Tableau II)	5,371.16
Dépenses générales des paroisses (voir Tableau III)	43,328.40
Intérêt sur compte goudré et billets	2,962.06
Intérêt sur Fonds Patriotique (débentures)	\$257.50
Intérêt sur débentures, Bureau d'enregistrement	636.00
	<b>1,192.50</b>
Débentures payées Fonds Patriotique	2000.00
Débenture payée Bureau d'enregistrement	1000.00
	<b>3,000.00</b>
Commission sur coupon et débentures	4.30
Publication rapport de l'auditeur	40.00
Réparations, restaurant	40.88
Réparations maison de cour	52.26
Réparations, clavignage	5.25
Désinfectant, maison de cour, prison, etc.	39.55
Lavage, bureau du secrétaire	3.00
Papeterie, bureau d'enregistrement	195.77
Papeterie, bureau du secrétaire	202.02
Chauffage, maison de cour (Bois)	703.17
Chauffage, bureau d'enregistrement (Bois)	176.90
	<b>880.07</b>
Electricité, maison de cour	181.17
Electricité, bureau d'enregistrement	52.39
	<b>233.56</b>
Eau et égouts, maison de cour, etc.	98.00
Préparation et certificat du shérif Re: Listes électorales	130.00
Honoraire, concierge, bureau d'enregistrement	50.00
Salaire du shérif	500.00
Salaire du secrétaire	800.00
Montant voté au conseil St-Basile, Jan. 1933	1000.00
Assemblée du Conseil, Jan. 1933	1000.00
Compte du greffier 1932	14.13
Rentes des téléphones et appels	105.15
Timbres de poste et d'accise	301.00
Express	2.44
Comptes du coroner, 1932	317.10
Département d'agriculture Re: élèves du comté	496.25
Assurances	71.26
Bond du secrétaire	40.00
Comités: finances et bâtisses	124.00
Comité maison des pauvres	58.00
Transport des aliénés à l'Hôpital Provincial	218.00
Salaire de l'auditeur	50.00
Remboursement de taxes: Léo Martin, St-Hilaire	3.48
Remboursement, Sec. Provincial Re: Secours Direct, Clair	114.87
Bureau de Santé	1,600.00
Rente, boîte bureau de poste	4.00
Préparation des listes d'écoles	75.00
Lavage, bureau d'enregistrement	60.00
Honoraire et dérogation: Union des Municipalités	60.56
Paloment des traités d'école	147.16
Examens des aliénés	17.00
Législation, Re: pouvoir d'emprunt	196.00
Département d'Agriculture Re: surplus de grain en mains	345.50
Traites d'écoles payées	14,716.20
River Glade Sanatorium, Re: Dina Soucy, Clair	660.05
Divers, paroisses St-Hilaire \$10.11, Madawaska \$10.11	20.22
St-Jacques \$10.11, St-Joseph \$10.00	20.11
	<b>40.32</b>
<b>GRAND TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>\$80,623.15</b>

**TABLEAU II — ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**  
Cour du Magistrat

1933	Cours de Comté & de Circuit							Total
	Shérif	Sténo- graphie	Grands Jurés	Petits Jurés	Clerc de la Cour	Cons- tables	Inter- prête	
Cour Comté								
Mois de Mars	\$ 9.00				\$10.00		\$ 5.00	\$ 24.00
Cour Circuit								
Mois Avril	31.73			\$63.40	35.00	8.00	5.00	143.13
Cour comté								
Mois juin	11.50	\$47.00			50.00	8.00	10.00	\$10.85
Procès Expéditif								
Mois d'août	5.00	34.50			30.00		5.00	18.00
Cour circuit								
Mois d'octobre	9.00				25.00	8.00	5.00	47.00
Cour spéciale Re: (Services professionnels du N. B. Railway								
Cour comté de Edmundston	\$6.92	\$0.25	\$3.29	\$5.20	\$5.85	\$4.00	\$5.00	\$25.46
								\$61.20

	Magistrat	Clerc de Paix	Cons- tables	Témoins	Total
Edmundston,	\$321.75	\$188.50	\$126.50	\$52.75	\$689.50
St-Léonard	80.19	48.20	47.20	2.70	178.29
Salaire du jellier					125.00
Pension des prisonniers					2263.85
Approvisionnement pour la prison					160.80
Soins médicaux des prisonniers à l'hôpital					76.40
Soins médicaux des prisonniers à la prison					167.90
Préparation listes des jurés					58.00
Transport des prisonniers au pénitencier					118.86
Maintien des prisonniers au Boys' Industrial Home					53.48
Maintien des prisonniers au Boys' Industrial Home					261.00
Maintien des prisonniers au Bon Pasteur					100.00
Salaire du Clerc de Paix					180.00

Total \$4,403.88

Cours de Circuit et de Comté ..... \$61.20

GRAND TOTAL ..... \$4,465.08



RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITE DE MADAWASKA (Suite de la page 6)

TABLEAU III — DEPENSES GENERALES

Paroisse	Pour les passives dans les paroisses	Pour les passives de la maison des paroisses	Secours Direct	Charges d'habitat	Travaux Ché-rais payés au Service de Prop.	Hôpital Provincial de l'Altiplano	Honoraires des Assessors	Salaires des Revenuers	Salaires des Clercs de paroisses	Collection des Taxes	Remboursement des Crues de semences	Total
St-François	\$161.60	\$176.96	\$1720.11	\$101.48	\$59.67	\$282.00	\$122.79	\$30.00	\$4.00	\$176.80		\$2803.60
Osier	187.51	239.05	155.00	138.70	5.75		106.98	30.00	4.00	79.29	26.75	944.63
Lac-Baker	376.96		2316.15	22.00	12.23	208.00	94.23	30.00	4.00	118.18	6.00	3187.77
Baker-Brook	453.17	104.10	2530.02	2.00	15.14	624.00	179.24	30.00	4.00	199.55	40.00	4181.23
St-Hilaire	41.57	98.80	380.95		11.21		54.93	30.00	4.00	71.89		983.35
Madawaska	392.67	300.40	1615.66	52.50	96.53	208.00	150.86	30.00	4.00	210.17	126.83	3187.62
St-Jacques	611.41		643.73	66.50	34.90	804.00	144.57	20.00	4.00	226.05	365.51	2930.67
St-Joseph	768.90		933.59		15.45	208.00	128.13	30.00	4.00	116.66	10.00	2212.73
St-Basile	25.75		6493.83	309.79	11.11	280.00	170.49	30.00	4.00	216.54	556.89	8098.50
Érivières-Verte	712.86		615.19	45.05	8.01		236.13	30.00	4.00	278.99	21.70	1951.75
St-Anne	1013.17	131.35	485.45	7.00	19.17	304.00	242.13	30.00	4.00	305.72	99.30	2641.29
N D de Lourdes	618.87		439.89	117.30	7.16	208.00	100.66	30.00	4.00	130.19		1655.89
St-Léonard	1626.80	188.53	2217.23		53.38	604.00	282.06	30.00	4.00	230.48	32.49	5268.97
St-André	756.00	193.10	1495.25	41.85	71.85	284.00	194.10	30.00	4.00	253.06	257.19	3580.40
	\$7715.08	\$1421.88	\$22041.85	\$904.17	\$422.56	\$3984.00	\$2207.32	\$420.00	\$56.00	\$2612.77	\$1542.76	\$43,328.40



Avis de Legislation

AVIS est par les présentes donné qu'à la prochaine session de la Législature de la province du Nouveau Brunswick, la Municipalité de Madawaska demandera à être autorisée d'effectuer des emprunts temporaires pour une somme d'argent n'excédant pas QUATRE-VINGT DIX MILLE DOLLARS (\$90,000).

Daté à la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, ce dix-neuvième jour de Janvier, A. D. 1934.

Thadde D. HEBERT, secrétaire-trésorier.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Municipality of Madawaska will at the next Session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, seek authority to effect temporary loans in a sum not to exceed NINETY THOUSAND DOLLARS (\$90,000).

Dated at the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, this Nineteenth day of January, A. D., 1934.

Thadde D. HEBERT, Secretary-Treasurer.

Avis de Legislation

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine Session de la Législature du Nouveau-Brunswick, par la Municipalité de Madawaska, pour faire passer un Acte ratifiant un contrat fait entre la Municipalité de Madawaska et la New Brunswick Railway Company, concernant l'assèment des terrains de ladite compagnie dans le comté de Madawaska, et pour fixer et déterminer le montant des taxes que ladite compagnie devra payer au comté.

Daté à la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, ce 19ème jour de Janvier, A. D., 1934.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Municipality of Madawaska will make application to the Lieutenant Governor and the Legislative Assembly of the province of New Brunswick at the next session thereof for the passing of an Act ratifying an agreement made between the Municipality of Madawaska and the New Brunswick Railway Company, regarding assessment of lands of the said Company in the County of Madawaska, and for fixing and determining the amount of taxes to be paid by the said Company for County purposes.

Dated at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, province of New Brunswick, this nineteenth day of January, A. D., 1934.

LE PRIX D'UNE DECOUVERTE

La découverte du Nouveau-Monde eurent coûté à Ferdinand et à Isabelle d'Espagne, la somme de \$7,000, soit le coût actuel d'une modeste maison.

IMPORTANTES DECLARATIONS DE VON PAPEN

Le vice-chancelier allemand dit que la politique naziste est la mise en application de "Quadragesimo anno". — La jeunesse et l'Eglise.

Gielwitz. — Le programme naziste du chancelier Hitler a été comparé, hier, avec les idées exprimées par le Pape Pie XI dans son encyclique "Quadragesimo Anno" adressée au monde entier.

Parlant devant une organisation ouvrière catholique, Franz Von Papen, vice-chancelier d'Allemagne, a déclaré que les principes nazistes et chrétiens se comparent étroitement entre eux. Il a annoncé qu'il parlait "au nom du catholicisme allemand".

"Partout où nous jetons les yeux dit-il, nous voyons une heureuse harmonie et une entente complète

entre l'encyclique "Quadragesimo Anno" et la politique naziste. Le troisième Reich, sous la direction de chancelier Hitler, est le premier Etat au monde dans lequel les idées basiques du Pape sont non seulement reconnues, mais ce qui vaut plus, sont mises en pratique. Evidemment, il y a des ombres au tableau".

Discutant la situation religieuse actuellement compliquée en Allemagne, Franz Von Papen, ajouta : — "Personne en Allemagne ne songe sérieusement à l'établissement d'une église nationale".

L'Orateur donna aussi un avertissement à certaines "têtes chaudes" d'avoir à ne pas essayer d'assaparer la jeunesse allemande, lorsqu'il déclara : "L'Eglise ne peut jamais abandonner l'entraînement confessionnel et l'éducation de ses jeunes".

Le vendeur d'automobile — Voici le levier qui contrôle le frein d'urgence. Il est placé de façon à être utilisé rapidement en cas de nécessité pressante.

NOTICE OF SALE By Tenders

Tenders for the purchase of the stock and fixtures in the store of T. J. Leger will be received by me until twelve o'clock noon on Saturday January 27th, 1934, the said goods having been seized by me under and by virtue of a Bill of Sale from T. J. Leger to W. C. Albert.

Stock consisting of mens' wear, overcoats, shoes etc. \$1280.52

Fixtures consisting of counters, safe, cash register, racks, forms, etc. 732.90

A certified cheque for 10% of the amount thereof must accompany each tender.

The highest or any tender not necessarily accepted.

Inventory may be seen and arrangements made to inspect goods at the office of F. Dodd Tweedie, Edmundston, N. B., or the undersigned J. B. BELLEFLEUR, Agent for W. C. Albert Mortgagee.

11-25-Janv.

NOTICE OF SALE

TO Aurore Michaud Albert of the City of Montreal, Province of Quebec and Emilie Albert, her husband, and all others whom it may concern: —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in an Indenture of Mortgage made by Aurore Michaud Albert and Emilie Albert, her husband, to Richard Sullivan and Henry J. Belliveau, and assigned to Maxime Albert on the 25th day of February, A. D., 1926;

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said Mortgage, default has been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Saturday the 31st day of March, A. D., 1934, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows: —

"All that certain piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Saint Hilaire in the County of Madawaska and Province of New Brunswick being described and bounded as follows: — Beginning at a stake on the north side of the highway road between the division line of lands of Victor Albert and Reverend Father Thomas Albert, thence running north to the Temiscouata Railway line a distance of about two hundred feet to a stake at the station road, thence south running along said station road sixty feet to said Vital Audibert's line, running west one hundred feet to another stake; thence south along the division line between Victor Albert and said Vital Audibert, running a distance of one hundred and fifty feet to the said highway road, thence and thence running west along the said highway road a distance of about one hundred and thirty-five feet to the place of beginning; containing two acres more or less.

Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the nineteenth day of January, A. D., 1934.

Maxime Albert, per C. J. LEGER, Atty.

J. E. MICHAUD, Assignee of Mortgagee.

Solicitor for Assignee.

4fs-25-Janv.

Le client — J'ai trouvé une brayette dans votre beigne!

Le waiter — Oh! l'ambitieux, elle le prenait sans doute pour un pneu!

MAGASIN

**BLACK & WHITE**

Prix Speciaux semaine du 26 Janvier au 2 Février

CACAO à la pesée (Bulk Cocoa) 2 lbs pour	25¢
Savon Lux (Lux Soap) per cake — le morceau	8¢
Savon Ivory (Ivory Soap, guest size) le morceau	5¢
Chicken Haddies "Brunswick" per tin — la boîte	13¢
Frankfurts per lb	20¢
BACON tranché — sliced per lb	25¢
Thé à la pesée, (loose Tea) per lb	35¢
Cire à planchers (Home Wax, per tin) la bte 1 lb	30¢
Kellogg's Bran Flakes, le paquet — per pkt	12¢
Café — Coffee Home Drink 1 lb tin — boîte 1 lb	38¢

LIVRAISON A DOMICILE

Tel. 144-2 — Rue Canada

AU COMPTANT SEULEMENT

Débarassez-vous de Cette Toux ou de Ce Rhume

Pour Quelques Sous Seulement

De ce temps-ci, alors que tous les sous comptent, c'est une bonne chose que d'avoir un remède comme la MIXTURE BUCKLEY, qui met fin aux rhumes et à la toux si rapidement qu'il n'en coûte que quelques sous.

Une dose de MIXTURE BUCKLEY donne un soulagement immédiat. Il suffit souvent de deux doses pour casser une toux ou un rhume. Peu importe la durée de votre rhume ou de votre toux, la mixture Buckley y mettra fin rapidement! C'est pour cela que les gens disent "Elle est rapide comme l'éclair" — "une simple gorgée le prouve". Méfiez-vous des substitutions. La Mixture Buckley est en vente partout.

ATTENTION!

La chasse au Chevreuil est maintenant prohibée. La loi est sévère pour ceux qui ne se conforment pas à ses exigences.

Soyez généreux. N'allez pas détruire le gibier inutilement.

Publié par le Club de Chasse et de pêche du comté de Madawaska dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

A VOTRE SERVICE!

**G. T. KENNEDY**

Assurance Générale

89, rue de l'Eglise — Edmundston, N.-B.

Représentant les principales compagnies d'assurance: Vie, Feu et Accident-maladie.

JE NE M'OCCUPE QUE D'ASSURANCE — C'EST MA PROFESSION



# Les Activités Sportives Strike

DANS LA REGION..... ET AILLEURS

"Il faut entretenir la vigueur de son corps pour entretenir celle de l'esprit" Vauvenargues

## L'équipe de Newcastle ici demain soir

### Les Allstars rencontreront l'équipe du "Soleil"

**Le club de Newcastle et celui d'Edmundston seront aux prises ici demain soir**

Les visiteurs aligneront plusieurs joueurs de marque — Fullerton sera placé sur la défense pour les Allstars.

#### UNE BONNE JOUTE EN PERSPECTIVE

Les joueurs seniors de Newcastle seront ici demain soir pour livrer bataille aux Edmundston Allstars. Les amateurs de Hockey vont sans doute se rendre en foule à l'Arena car il y a lieu de croire que la partie va être serrée et intéressante.

Les Newcastle compte parmi ses joueurs les trois frères Fallon, McMann qui est déjà connu du public d'Edmundston, O'Duffy et le fameux Spio Jarvis qui était gardien de but pour les Bathurst Papermakers en 1932.

L'alignement des Edmundston Allstars tel qu'annoncé pour demain

sera comme suit: Doc Hébert, but; Cople LeBlanc, Don Adams, et Don Fullerton, défense; Snap Dickie et Leonard LeBlanc au centre, Gustave Langlais, Victor Wasbrood, Louis Beaulieu et Milo Gagné sur les ailes gauches et droites. Contre un pareil alignement nous croyons que le Newcastle va avoir amplement de fil à retordre.

Nous prions les amateurs de hockey de noter que les Newcastle ont battu les Bathurst Papermakers au pointage de 8 à 1 au cours d'une partie qui eut lieu au commencement de cette semaine.

#### LOUVETEAUX vs PYGMEES

DIMANCHE PROCHAIN

La joute de hockey de dimanche prochain, entre les "Pulp" et les "Paper" va soulever un intérêt particulier en apprenant qu'il y aura également, pendant les périodes de repos, une rencontre sensationnelle entre les "Louveteaux" et les "Pygmées".

Ces deux équipes sont composées de joueurs tout petits, des enfants de dix et douze ans. La rencontre consistera en deux périodes de dix minutes chacune, entre les périodes régulières de la partie de ligue.

Parmi les joueurs des "Louveteaux" on verra les deux frères Cormier, Jumeaux, Ti-Jean fils du mal-

re, le fameux Morin, gardien des buts, Guy Lapointe, centre le plus rapide dans son poids, Daigle et Castonguay, défenses formidables et Roger Bourgoin qui a hérité des talents de son père.

Chez les "Pygmées", l'assistance s'enlèvera d'enthousiasme en voyant les montées sensationnelles de Mercier et de Chouinard; ce dernier n'a aucune parenté avec le joueur du New Haven qui porte ce nom.

On dit qu'Alban Bourgoin sera une vraie muraille dans ses buts; il aura, comme solides défenses, La-sotte et Pius Bard. Dumont et St-Onge sont des alliers rapides dont les lancers font frémir les adversaires.

Les vainqueurs de cette joute lanceront, nous dit-on, un défi au club de "Phis" Lévesque, Bill Hébert, Léo Michaud, Bob Martin, René Marquis et Geo. Pelletier.

Arbitre: le shérif Bellefleur.

## ARENA BACHELOR

# HOCKEY

## VENDREDI 26 janvier à 8h.30 P.M.

# NEWCASTLE

vs

## Edmundston "Allstars"

Admission : 50c et 25c — Réservés, 75c

VENDREDI 2 FEVRIER :

### "LE SOLEIL" de Québec vs "Ed'ston"

Ce sera une fameuse partie !

**IL EST STRICTEMENT DEFENDU DE FUMER PENDANT LES JOUTES DE HOCKEY**

#### CLASSEMENT DES JOUEURS

Nous donnons ci-dessous un classement des joueurs de la ligue de la ville. Ce classement a été préparé par M. R.-D. Baird marqueur officiel de la ligue, et inclut les pointages de la joute de hier soir excepté les arrêts des gardiens de but.

Noms	Goals	Assistés	Points	Punitions	Minutes
Snap Dickie	7	5	12	6	
Cople LeBlanc	6	4	10	6	
Gus Langlais	6	3	9	10	
Louis Beaulieu	4	6	9	1	
Vic Wasbrood	7	0	7	3	
Len LeBlanc	8	2	7	24	
Jean-P. Roy	8	2	7	9	
Michel Daigle	4	2	6	6	
Milo Gagné	4	1	6	6	
Pete Rousseau	3	2	5	5	
F. MacLaughlin	2	2	4	6	
Emile Aubé	0	4	4	1	
Ron Wade	2	2	4	4	
Jack Love	2	2	4	4	
Gerald Fournier	3	1	4	6	
Kit Ouellet	2	1	3	3	
C. David	3	1	3	6	
L. Lapointe	3	3	3	3	
F. Miller	0	3	3	3	
Don Fullerton	3	0	3	3	
Louis Perron	1	2	3	3	
Eldon Clair	2	0	2	18	
Pat Deschamps	0	2	2	8	
Geo. Lapointe	2	0	2	0	
R. Reade	1	1	2	3	
Chas Hodgson	1	1	2	8	
F. Fournier	1	1	2	3	
René Martin	1	0	1	5	
Y. Hébert	1	0	1	2	
O. Soucy	1	0	1	2	
Don Adams	0	1	1	12	
Geo. Fournier	0	1	1	8	
Max Fournier	0	1	1	5	
H. Levesque	0	1	1	2	
G. Hébert	1	0	1	1	
L. Murphy	0	0	0	3	
T. M. Richards	0	0	0	1	

#### Gardiens de buts

Frouk Marchands	214
Hébert, Chevaliers	210
Ritchie, Pulp	186
Lévesque, Paper	174
Pickard, do	22

#### CLASSEMENT DE LA LIGUE

Équipes	J.	G.	P.	N.	Pts
Marchands	8	7	1	0	14
Chevaliers	8	5	1	2	12
Pulp	8	1	5	2	4
Paper	8	0	6	2	2

#### UNE BELLE JOUTE EN PERSPECTIVE

Les Edmundston Allstars se mesureront contre l'équipe du "Soleil" de Québec.

Alignement

A cause de circonstances imprévues le club Hébid-Laval ne pourra venir ici la semaine prochaine tel qu'annoncé déjà dans notre journal. Ce club nous visitera plus tard dans la saison. Au lieu du Laval nous aurons à Edmundston la semaine prochaine une équipe qui sera non moins sinon plus dangereuse. Nous voulons dire l'équipe du "Soleil" de Québec. Tout le monde parle déjà de cet te rencontre en perspective et disent que le combat entre les Allstars et les Québécois sera sensationnel.

Pour le bénéfice des amateurs de hockey nous donnons l'alignement du "Soleil" qui est le suivant: Boucher but; Viger et Beaumont, défense; Lavoie, et Gérin, centres; Tondreau, Leclair, Fortin, Gagnon, Verret, Jobin et Ouellet alliers.

#### LE MARATHON DE RAQUETTE FUT UN ECLATANT SUCCES

A. Paradis de Frenchville, Me, arrive premier après avoir parcouru six milles en 70 minutes: — John Bouchard de Baker Brook arrive deuxième.

#### PARTIE DE HOCKEY

Le marathon de raquette qui eut lieu dimanche dernier à partir d'Edmundston jusqu'à St-Hilaire a été un beau succès et fut suivi par un grand nombre de concurrents.

Les raquetteurs au nombre de quarante partirent de la cour du Canadien National à Edmundston à 2h 30 précise de l'après-midi. C'est Son Honneur le maire Enoil Michaud qui a donné le signal du départ.

Voici la position des raquetteurs à leur arrivée sur la patinoire de St-Hilaire, ainsi que le temps pris pour parcourir les six milles de distance:

Concurrents Temps

1—A. Paradis, Frenchville 70m.

2—John Bouchard, B.-Brook 71m.

3—Rol. Albert, St-Hilaire 72m.

4—Em. Couturier Frenchville 72m.

5—Hotel Ringuette, Ed'ston 73m.

6—O. Daigle, Frenchville 78m.

7—D. Morneau, Frenchville 78m.

8—D. Albert, St-Hilaire 80m.

Deux des quatorze concurrents qui étaient au départ, renoncèrent à la course au bout d'environ un quart de mille; quatre autres furent forcés d'abandonner la course un peu plus loin.

La partie de hockey qui eut lieu sur la patinoire de St-Hilaire, pendant le marathon entre l'équipe junior d'Edmundston et celle de St-Hilaire, a donné les résultats de 7 à 3 en faveur de St-Hilaire. À noter que l'équipe de St-Hilaire était renforcée par des joueurs de l'extérieur.

Le souper au poulet servi dans la salle paroissiale a remporté un grand succès; plusieurs convives ont dégusté les mets finement apprêtés.

#### LES JUNIORS BATTENT LE HIGH SCHOOL

Excellente partie jouée ici samedi dernier. Les joueurs du High School jouent avec beaucoup d'ensemble.

Pointage 2 à 1

La partie de hockey jouée à l'Arena samedi dernier entre les Edmundston Juniors et le High School a été très serrée et intéressante. Le pointage final fut de 2 à 1. Les joueurs du High School ont fait preuve d'excellente combinaison.

Chez les Juniors Ivon Hébert a scoré sur une passe de Eldon Clair et ce dernier a scoré à son tour sur une passe de Louis Perron.

Le point du High School fut enregistré par Wilfred McLean qui a joué une partie rapide. La partie fut arbitrée par Gustave Langlais des Edmundston Allstars et Harris Lévesque.

Sommaire

Première période- 1, Juniors, Hébert (Clair) 19 00. Punitions, 0.

Deuxième période- Juniors, Clair (Perron), 1 00 3, High School, McLean, 5 00. Punitions: Levesque McKinley.

Troisième période- Point, 0. Punitions: Levesque (2), Martin (2), Albert (2), McLean.

Alignements

Juniors- Bob Ritchie, but; Eldon Clair, Leo Martin, Jack Cahoon, défense; René Martin, Louis Perron, Pete Rousseau, Ivon Hébert, Fernand Lévesque, Gerald Fournier, joueurs d'avant.

High School, Ernest Lemieux, but; Bert McDonald, Darrell Scott, défense; Carl Bourgeois, Wilfred McLean, Rosaire Fournier, Lucien Fournier, Lewis McKinley, Rino Albert, Leonide Albert, George Matheson, joueurs d'avant.

#### Partie de Hockey

Nous sommes priés d'annoncer qu'une partie de hockey aura lieu à l'Arena, samedi après-midi, le 27 janvier à 3 heures précises, entre les employés des bureaux des Compagnies Fraser II y aura également joute de "broom ball".

#### Nouvelles sportives du collège Ste-Anne de la Pocatière

Résultats des parties de la ligue classique

L'AILLON vs EVANGELINE

La première joute de la ligue classique du Collège de Ste-Anne, a eu lieu lundi le 15 janvier. Ce fut une partie très intéressante et très rapide. L'Evangeline remporta la victoire sur ses adversaires par un score de 3-2. Les joueurs de l'Evangeline profitèrent de l'absence du meilleur joueur de défense Darius Albert, qui tient la chambre depuis quelques jours, pour se classer premier de la ligue.

LAVAL vs FRONTENAC

Dans une joute sensationnelle qui eut lieu mercredi le 17 janvier, le Laval et le Frontenac amusèrent dans la seconde partie de la ligue. Les points furent comptés par Page du Laval et Océ du Frontenac. Lépine et St-Onge du Laval firent un bon travail sur la défense.

EVANGELINE vs CARTIER

Vendredi le 19 janvier le Cartier

Suite à la page 9

#### Pour autres nouvelles de Sport voir page 9



BOUYOT et MCLAUGHLIN EST-ON FORMIDABLE ?



VICTOIRE POUR LES MARCHANDS

Ils se rendent maîtres des Pulp par un score de 3 à 2 Langlais encaisse deux points.

Vendredi soir dernier les Marchands ont encore pris de l'avance dans le classement de la ligue locale en battant les Fraser Pulp au pointage de 3 à 2.

Les Marchands ont joué de manière circospecte et ont été sur la défensive plus qu'il n'était nécessaire.

LES MARCHANDS SONT ENCORE VICTORIEUX

LES MARCHANDS SONT ENCORE VICTORIEUX

Ils font subir une défaite aux Fraser qui leur donnent cependant amplement de fil à retordre.

Dimanche dernier, au cours d'une partie qui fut très rapide et intéressante, l'équipe de Marchands a battu les Fraser Paper par un score de 5 à 4.

Au cours de la première période, Roy des Marchands ouvrit le pointage sur un rebound esoyé par McLaughlin.

Sommaire

Première période - 1, Pulp, Snap Dickie, (Rousseau) 1.00. Punitons: 9.

Deuxième période - 2, Marchands, Vis Washboard (Wade) 10.00. Punitons: Langlais, Roy, George Fournier.

Troisième période - 3, Marchands, Langlais (Roy) 1.00 4, Marchands, Langlais, 5.00 5, Pulp, Géraud Fournier (Rousseau) 10.00. Punitons: Langlais, Rousseau.

Voyage du capitaine Cabantous. —Vous le comprenez, madame, au pays des nègres, les charbonniers sont blancs toute la semaine, ils ne redevennent noirs que le dimanche, parce qu'ils se débarbouillent!

Première période - 1, Marchands, Roy (McLaughlin) 12.00, 2, Marchands, Washboard (Wade), 14.00, 3, Marchands, Washboard (Deschamps) 16.00 Punitons: Daigle.

Deuxième période - 4, Paper, Hodgson, 5.00 5, Paper, Reade (L. Lapointe), 12.00 6, Paper, Love, (Miller a Hodgson) 14. Punitons: Langlais, Wade, Deschamps, Hodgson (2) Clair, (2) Soucy, L. Lapointe, Daigle.

Troisième période - 7, Paper Reade (L. Lapointe) 7.00 8, Marchands, Washboard, Langlais, Punitons: Soucy (2).

Période supplémentaire - 9, Marchands, Clair, 6.00 Punitons: Miller.

Nouvelles Sportives

subit une humiliante défaite de la part de l'Évangéline. Le score fut 5-1 en faveur de ce dernier. La partie fut très intéressante mais plutôt lente à cause des nombreux hors-jeux.

COLLEGE vs VILLAGE

Dimanche le 21 janvier, le deuxième club du Collège battit l'équipe du Village par un score de 2-1. La partie fut très contestée, les deux équipes étaient à peu près d'égal force.

1ère période - Village, Bérubé

2e période - Collège - Lebel (Fillion) Punitons: Lang, Laforté.

3e période - Collège - Lang Punitons: Lang

ALIGNEMENT

Collège: — Buts, Tremblay Déf. D. Albert, Lepine Centre: Fillion, Lizotte Ailes: Lebel, Pelletier, Lang Richard, Coach, Ir. St-Onge.

Village: — Buts, Prêve Déf. G. Bérubé, Prêve Centre: Laforté, Langlais Ailes: Hémond, B. Caron, A.

CHEVALIERS VAINQUEURS

Ils infligent une défaite aux Fraser Pulp, hier soir — Rousseau encaisse deux points.

SCORE 3 A 2

au cours d'une partie qui eut lieu à l'Arena hier soir les Chevaliers ont battu les Fraser Pulp par un score de 3 à 2.

Chez ces derniers les points furent encaissés par Cople LeBlanc qui fit une montée solo sensationnelle.

Pete Rousseau a enregistré les deux points des Pulp le premier sur une passe de Dickie qui fit une merveilleuse combinaison.

CLUB ACEJISTE DE CAMPBELLTON A MONTREAL

Campbellton, N.-B., Jan. 23 — L'équipe de hockey de l'A. C. J. C. de Campbellton partira vendredi dernier à bord du train d'excursion pour Montréal.

FABRIQUE DE "SCOTCH" A N.-D. DU LAC

Funérailles le 10 janvier Mme Alphonse Simon de Fort Kent est décédée le 6 janvier à l'hôpital de Lewiston, Me. où elle avait subi une opération.

TOUTE UNE FLOTTE

C'est à Notre-Dame du Lac, au camp de l'accusé Alfred Levesque, que l'on fabriquait le "scotch" Cot-Louis.

UN DECES A FORT KENT

Funérailles le 10 janvier Mme Alphonse Simon de Fort Kent est décédée le 6 janvier à l'hôpital de Lewiston, Me. où elle avait subi une opération.

DECES A ST-DAVID

Est décédé le 19 janvier à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, Sieur Charles Dufour l'un des paroissiens les plus estimés de St-David.

DECES

Nous apprenons que Mme Leonide Roy de Fort Kent, Me. est décédée au cours de la première semaine de janvier.

DECES

Nous apprenons que Mme Leonide Roy de Fort Kent, Me. est décédée au cours de la première semaine de janvier.

UN DECES A FORT KENT

Funérailles le 10 janvier Mme Alphonse Simon de Fort Kent est décédée le 6 janvier à l'hôpital de Lewiston, Me. où elle avait subi une opération.

TOUTE UNE FLOTTE

C'est à Notre-Dame du Lac, au camp de l'accusé Alfred Levesque, que l'on fabriquait le "scotch" Cot-Louis.

UN DECES A FORT KENT

Funérailles le 10 janvier Mme Alphonse Simon de Fort Kent est décédée le 6 janvier à l'hôpital de Lewiston, Me. où elle avait subi une opération.

DECES A ST-DAVID

Est décédé le 19 janvier à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, Sieur Charles Dufour l'un des paroissiens les plus estimés de St-David.

DECES

Nous apprenons que Mme Leonide Roy de Fort Kent, Me. est décédée au cours de la première semaine de janvier.

DECES

Nous apprenons que Mme Leonide Roy de Fort Kent, Me. est décédée au cours de la première semaine de janvier.

EPICERIES DE QUALITE chez JOS. MICHAUD

Spéciaux - Semaine du 26 Janv. au 1er Fév. AU COMPTANT SEULEMENT

- ALLUMETTES "Eddy's" 25¢ le paquet
BONBONS assortis la livre 15¢
FROMAGE Kraft boîte 1 lb 25¢
PEANUT BUTTER pot de 32 onces 35¢
Savon "Gold" 35¢ 10 barres
Lait Nestle 10¢ grosse boîte

CAFE frais moulu, lb 25c

- BISCUITS Marshmallow la lb 10¢
BLE D'INDE sur épis la boîte 20¢
MARINADES sûres ou sucrées, pot de 40 onces 25¢
CIRE pour planchers boîte de 1 lb 25¢

Hareng FRAIS LA LB 7c Saucisse fumée 18c lb

Prudence d'abord, Sécurité ensuite LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA Sir Hormidas Laporte, K.B., C.P. Chs. A. Roy Président Gérant Général. GERANT P. Blanchet SUCCURSALE Edmundston, N. B. SOUS AGENCE Noel Lizotte, Clair, N. B.



## Faits d'Actualité

Suite de la page 3

la C. C. F., nous reproduirons, la semaine prochaine, un magistral article du R.P. Georges-Henri Levesque, O.P., lequel a paru dans le "Devoir" de samedi dernier.

Nous prions tous nos lecteurs sérieux, qui ne reçoivent pas le "Devoir" et qui désirent se renseigner sur la C. C. F., de ne pas manquer la lecture de cet article, dans notre prochain numéro.

Gaspard BOUCHER

## NOTICE OF SALE

IN THE SUPREME COURT,  
KING'S BENCH DIVISION.

BETWEEN :

Thaddee Couturier, Plaintiff,  
andDelina Ouellet and  
Odilon Dufour, Defendants.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of the Writs of Fieri Facias to me directed and issued in the above suit and dated the First day of June, A. D., 1933, I have for want of goods and chattels, seized the lands hereinafter described as follows : —

"All that certain piece of land situated in the Town of Edmundston, bounded on the front by northern side of Canada Road so called, and measuring in width fifty five feet; on the up-

per side by land owned and occupied by Thaddee Couturier, on the lower side by land owned and occupied by Mack Dumont and Eddie Ouellet, and at the rear by a line parallel with said Canada Road or by land owned by Fraser Companies Limited".

Together with all buildings and appurtenances, belonging or in any manner appertaining thereto, and shall sell the same to satisfy the said Writs of Fieri Facias at public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, at 1.30 o'clock in the afternoon, on Monday the Twenty-sixth day of February A. D. 1934.

Dated this Nineteenth day of January, A. D., 1934.

John B. BELLEFLEUR,  
High Sheriff, Madawaska County  
4fois-25janv.

## SCENES

D'HORREUR  
AUX INDES

Calcutta, 18 — Le gouvernement annonce aujourd'hui que le tremblement de terre de lundi, ressenti dans l'Inde etire, a causé la mort de 3,100 personnes dans le seul district de Bihar. La ville qui parait avoir le plus souffert est celle de Muzaffarpur, où on sait que 600 personnes au moins ont péri. On estime que plusieurs centaines ont également trouvé la mort à Mooghyr.

Les routes pour se rendre à Muzaffarpur sont impraticables, et on rapporte que des scènes d'horreur se sont déroulées dans cette ville, où des mères chechaient leurs enfants dans les décombres, tandis que des enfants orphelins cherchaient les auteurs de leurs jours.

Le rapport officiel dit que la région ayant pour centre le district de Bihar est pleine trous vomissant l'eau et la boue. La police et des groupes de volontaires font tout ce qu'ils peuvent aujourd'hui pour prévenir une épidémie dans les villages où des centaines de cadavres encombrèrent les rues.

Tout indique que les morts vont être au nombre de plusieurs milliers dans l'Inde entière. On soigne d'urgence des milliers de blessés dans des hôpitaux de fortune. Il faut également pourvoir au logement de milliers de sans-abri.

On apprend que Mme Christian, femme d'un planteur européen à Darhanga, est au nombre de morts

## Saveur Insurpassable

THE  
"SALADA"

'Frais des plantations'

LORD HALIFAX  
DECEDE VENDREDI  
EN ANGLETERRE

Il fut mêlé pendant une soixantaine d'années au mouvement de réunion des églises.

Londres. — Le vicomte Halifax, chef du mouvement anglo-catholique est mort à l'âge de 94 ans. Pendant plus de 60 ans il fut mêlé au mouvement en vue de l'union des Eglises catholique et anglicane. En 1895, il fit un voyage à Rome avec deux membres du clergé anglican dans le but de faire faire un pas à son projet. La faillite de sa mission ne le

découragea pas. Plus de vingt ans après, il fut le principal initiateur des conversations de Malines. Il se lia d'amitié avec feu le cardinal Mercier, qui lui donna un anneau comme gage.

Dans son jeune âge, Lord Halifax fut choisi par le prince consort pour être le compagnon du prince de Galles, plus tard Edouard VII.

UNE LIMITE  
D'IMPORTATION

Londres, 20 — Le "Times" est d'avis que le gouvernement a fait savoir aux agences d'importation de la limite d'importation pour cette bois mou russe au Royaume-Uni que année es réduira à 260,000 cordes. Le gouvernement canadien a déjà demandé une restriction dans les importations de bois russe.

L A  
Compagnie d'Assurance  
"MUTUAL LIFE" DU CANADA

fondée en 1869

## 64e Année de Progrès Ininterrompus

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour l'année terminée le 31 décembre 1933

Fonds de surplus au 31 décembre 1932, comprenant :  
Réserve générale pour placement ..... \$ 1,200,000.00  
Surplus libre pour éventualités ..... 4,157,523.97  
\$ 5,357,523.97

## REVENU

Primes (net) ..... \$18,425,768.43  
Intérêts et rentes (déduction faite de \$424,952.04 pour perte possible d'intérêt sur hypothèques sur fermes) ..... 6,646,054.12  
Contrats supplémentaires ..... 2,641,927.23  
Profit et appréciation de l'actif au grand livre ..... 82,405.89  
27,796,155.67

## DEBOURSES ET RESERVES

Réclamations en cas de mort et invalidité, dotations à maturité, polices rachetées, contrats supplémentaires, etc ..... 12,918,895.97  
Augmentation à la réserve actuariale et montants laissés en dépôt ..... 6,225,008.00  
Commissions, impôts et dépenses générales ..... 3,320,637.80  
Perte et dépréciation de l'actif au grand-livre ..... 190,594.95  
Montants déduits des immeubles du siège social ..... 50,000.00  
22,705,136.72

Surplus des gains pour l'année ..... \$ 5,091,018.95

## Frais spéciaux :

Réserve spécifique additionnelle contre perte de principal sur hypothèques et contrats de vente ..... 227,116.61  
Montants déduits sur la valeur, écrite aux livres, des obligations en prévision des pertes possibles ..... 603,064.63  
831,081.24

Montant net transféré au fonds de surplus ..... \$ 4,259,937.71  
TOTAL ..... \$ 9,617,461.68

## A déduire :

Surplus payé ou alloué aux assurés ..... 4,092,193.61  
Fonds de surplus au 31 décembre 1933, comprenant :  
Réserve générale pour placement ..... \$ 1,200,000.00  
Surplus libre pour éventualités ..... 4,325,268.07  
5,525,268.07

## Points saillants du rapport de 1933

Assurances en vigueur Augmentées à \$518,521,336.00  
Nouvelles assurances payées ..... \$ 40,838,608.00  
Actif total Augmenté à ..... \$138,912,507.58  
Dividendes aux assurés  
(annuels et différés) ..... \$ 4,406,797.20  
Fonds général de réserve et de surplus  
disponibles pour éventualités ... \$ 11,917,520.04

## Une Compagnie Purement Mutuelle

Le surplus du revenu, très satisfaisant pour l'année écoulée, justifie une fois de plus l'excellence du principe de la mutualité. Il permet à la compagnie de continuer le record unique que depuis sa fondation, il y a de cela soixante-quatre ans, elle a maintenu sans interruption dans le champ de l'assurance-vie à bon marché.

## RECORD DE PROGRES

Année	Actif	Assurances en vigueur	Dividendes payés aux assurés	Total des paiements aux assurés
1893	\$2,570,821	\$17,751,107	\$63,901	\$212,828
1913	\$22,252,724	\$87,392,027	\$355,688	\$1,396,445
1933	\$138,912,508	\$518,521,336	\$4,406,797	\$17,391,769

La 64e assemblée annuelle des détenteurs de polices aura lieu le jeudi 1er février 1934, au siège social, à Waterloo, Ontario.

Le président : R. -O. McQuibban Le gérant général : W. -H. Somerville



# LA PAGE DE LA JEUNESSE

## SEANCE PUBLIQUE DU CERCLE MGR L.-N. DUGAL DE ST-BASILE

Intéressant procès-verbal — Une nombreuse assistance — Présence des membres du clergé — Débat, conférences, dialogue et chant — "Le Pape demande d'organiser la jeunesse catholique".

### ASSEMBLEE TENUE LE 31 DECEMBRE

Le 31 janvier avait lieu à St-Basile, une séance publique du cercle Mgr L.-N. Dugal de l'A. C. J. C. L'assemblée s'ouvre vers les huit heures et demie du soir. Malgré la mauvaise température, l'assistance est assez nombreuse. Dames et messieurs, demoiselles et jeunes gens occupent bien la moitié des sièges de notre vaste salle. L'assemblée est appelée à l'ordre par le président M. Edgar Pournier. M. l'aumônier fait la prière et les membres chantent en chœur: "En avant marchons". Les membres du cercle sont tout heureux de voir notre auditoire distingué parmi lequel se trouve le R. P. Emile Saindon missionnaire de la Belle James, frère de notre dévoué aumônier et l'abbé Jean Doucet aumônier de notre Hôtel-Dieu.

M. le président demande au secrétaire de faire lecture du rapport de la dernière assemblée. Sur proposition de M. Hormidas Bélanger appuyée par le vice-président, le docteur Honoré Cyr, le procès-verbal est adopté tel que lu. Le secrétaire fait ensuite appel des membres. M. le président souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du clergé, aux dames et messieurs qui sont venus encourager les socialistes du cercle Dugal en assistant à leur première séance publique. Il nous fait faire en esprit un court voyage au Ciel à l'occasion de la fin de l'année et nous fait remarquer que là-haut, "un Dieu bien attristé regarde son chef-d'œuvre, l'homme sur la terre; les anges chantent pour le consoler — une mère, la meilleure des mères pleure — les saints demandent pitié! pitié! — et cela, pourquoi? C'est qu'à l'occasion du nouvel An qui commence à minuit, il n'est pas de soir où le bon Dieu est plus offensé sur la terre. Des danses mondaines, des bals, etc. s'ouvriront à minuit pour célébrer le nouvel An et cela presque partout sur notre globe. Pas n'est besoin d'aller loin pour le constater. A Edmundston, ce soir, dit-il, il y aura trois danses: l'une sous le patronage des protestants, les deux autres sont organisées par nos catholiques, catholiques-

francs! — Il remercie les citoyens de St-Basile d'être venus finir l'année en faisant une bonne œuvre au profit de notre cercle. Il termine en expliquant brièvement les trois buts de l'A. C. J. C.

Des musiciens et musiciennes de la paroisse nous font ensuite un peu de musique après quoi M. le président nous présente un vétéran de la tribune, notre distingué vice-président, le docteur Honoré Cyr.

Habitué à manœuvrer la parole en public depuis longtemps, il nous entretient sur un sujet aussi difficile à traiter pour un laïque qu'important à connaître: l'apostolat laïque. Etre apôtre nous dit-il, c'est travailler à une cause, c'est se dévouer au salut du prochain et à la gloire de Dieu. L'apostolat laïque s'impose à tous. On ne saurait être chrétien sans en même temps être un apôtre. Le temps est venu de s'engager dans une action sérieuse et pratique. Cette action est à la portée de tous. Elle se divise en trois moyens: la Prière, l'Exemple et la Parole. Le docteur Cyr explique chacun de ses moyens assez longuement et il termine en remarquant que c'est un devoir d'appartenir à l'A. C. J. C. pour s'instruire surtout sur la religion.

Notre jeune confrère M. Raoul Thériault nous témoigne de nouveaux ses talents de bon comédien dans un monologue: "Je vais le dire à mouman".

M. le président nous annonce ensuite un débat sur l'Agriculture et l'industrie, auquel il prendra part lui-même comme défenseur de l'industrie qui lui est cher au cœur, contre le secrétaire Patrice Cyr qui ne croit pas en d'autre chose que l'agriculture après la religion catholique.

Alors il cède son siège présidentiel au vice-président. Ce dernier explique que le sujet du débat est de savoir si nous devons nous occuper d'agriculture ou chercher de l'emploi dans les industries. Il fait nommer un comité des cinq juges suivants: le Révérend Père aumônier, le Révérend Père Emile Saindon, M. l'abbé Doucet et MM. René Hudon et

## ENIGME

Je suis un très bel ornement: C'est d'un ruban l'enlacement. Au sens figuré, lien ou chaîne, Difficulté qui vous enchaîne, Obstacle, intrigue condulsant, Dans une pièce, au dénouement. Voyez mon sens astronomique; Sur mer, est mesure métrique. Réponse: Le noeud.

Wille-I. Albert.

Notre enthousiaste président ouvre le débat. Il nous démontre avec vigueur l'importance et l'utilité de l'industrie qui nourrit aujourd'hui les neuf-dixièmes de la population par le travail qu'elle donne à ses employés. Il fait remarquer combien est heureux surtout le travailleur industriel à la fin de la semaine lorsqu'il reçoit son salaire de \$15, \$25, \$50, \$100 et même davantage. Il parle avec une belle humeur de nos braves colons qui vivent dans les bois et que ce sont les bienfaits de l'agriculture dont ne parlera son adversaire. Il termine en disant que sans l'industrie la face du monde entier serait bien bouleversée aujourd'hui. M. le vice-président le félicite de son discours et il se hâte de passer la parole à notre humble serviteur, le défenseur de l'agriculture.

Le secrétaire traite la question au point de vue général en comparant les deux. Il parle d'abord de ce qu'est l'agriculture pour les Acadiens; en second lieu il démontre sa dignité et ses mérites; ensuite ce qu'elle est devant l'histoire et enfin après avoir rappelé qu'elle est une de nos traditions fondamentales, il termine en formulant quelques suggestions aptes à faire aimer des notes de nos enfants dans la famille, la belle et noble carrière agricole.

M. le président remercie le secrétaire de son travail et demande aux juges de se retirer quelques instants pour décider quel orateur doit remporter la palme. L'agriculture a gain de cause.

M. le président reprend son siège et demande à M. Abel Cyr de nous parler de l'A. C. J. C. Ce dernier nous intéresse beaucoup en nous indiquant le rôle important que joue l'A. C. J. C. au point de vue de formation chez les jeunes, d'appartenance à cette association et conclut en soulignant que c'est un devoir d'en faire partie. M. le président remercie M. Cyr de son travail et comme il est toujours bon de mêler l'utile à l'agréable, MM. Alphonse Pelletier et Edgar Mercure nous égayent fort en nous rendant avec succès le dialogue intitulé: Le Sour.

Après avoir remercié nos deux jeunes confrères, M. le président nous annonce que parce qu'il est le plus petit, il nous fera un troisième discours. Assurément le monde n'admira pas qu'il est le plus petit, mais tous s'accorderont à dire que M. le président ne nous intéresse pas moins dans sa conférence sur les "sous-marins", que pendant ses deux discours précédents. Après cette magnifique conférence, les deux frères, Saindon, frères, nous encourageront une chanson à deux parties des plus goûtées. Le Révérend Emile Saindon nous récite en plus par le chant de l'Ave Maria Stella en dialecte saouage.

Enfin avant de terminer notre séance, M. l'aumônier nous adresse avec toute la force et l'enthousiasme de son âme de prêtre quelques remarques: "Si le Pape, dit-il, demande d'organiser la jeunesse catholique, c'est que l'Eglise catholique est menacée, la religion est menacée par l'anarchie et l'hérésie. Pour la défendre il faut la connaître et l'aimer. Je ne comprends pas une jeunesse qui traîne dans la boue l'édifice social est attaqué non seulement dans la religion mais par les sociétés secrètes. Ce qu'il faut c'est former une élite qui sache se lever et réclamer leurs droits — nos écoles sans religion — nous réclamons la justice — nous devons lutter contre les influences qui pénètrent dans nos milieux — il faut que nous comprenions mieux notre devoir. C'est à le désir du Pape, de l'autorité et de votre curé".

L'assemblée s'est terminée vers les onze heures et demie par la prière et le chant de l'Ave Maria Stella. Patrice CYR, secrétaire.

## LE SCOUTISME

Par Paul Bélanger, S.J.



Suite

Serait-ce que cette grande loi est mollement mise en pratique? Oh! nous ne prétendons pas que chaque Eclaireur soit une loi vivante. Mais nous prétendons que le scoutisme recèle tout en joyeux attraits de méthodes qui captivent, enthousiasment, amusent si bien l'enfant curieux, héroïque et gamine... qu'on a bientôt, si le vent est bon, un petit chevalier qui met naturellement tout son honneur à pratiquer sa loi de son mieux!

Entre temps, d'ailleurs, le chef de la troupe, ce grand frère qui se dévoue tout entier pour ses petits frères, pour les instruire, les amuser, les protéger, aura à tous donné l'exemple du devoir, l'honneur et de l'intransigeance saine, et surtout aura dit tout doucement à chacun ce qui lui fait particulièrement du mal et ce qui lui ferait particulièrement du bien. Dans une troupe catholique, l'aumônier, à qui l'on dit encore plus toute chose, aura merveilleusement secondé le grand frère.

Mais vous voudriez connaître les trucs du grand frère, car c'est lui qui amuse et qui instruit à la scoutie. Il serait long de vous satisfaire. Esquissons.

Il y a d'abord la B.A., la bonne action quotidienne sécurable au prochain, obligatoire pour tout Eclaireur qui a de l'honneur! Honte au petit malheureux qui dénouerait le petit noeud de son mouchoir avant d'avoir fait sa B.A.! Honte aussi à celui qui, tout le long d'un jour, n'aurait pas trouvé l'occasion de dénouer le noeud sacré!

Il y a la patrouille morcellement de la troupe, où à sept ou huit garçons commande un égal, un autre garçon qui n'a pas la chance d'en savoir plus long que les autres et doit se faire aimer des siens et faire qu'ils s'aiment entre eux. La patrouille est pivot du scoutisme, où l'on apprend autant à commander qu'à obéir!

Il y a la série d'épreuves qui précèdent la promesse. Es-tu capable, petit frère, d'assez de constance et de bonne volonté pour les subir toutes les fois d'un mois de noviciat sans costume? Es-tu capable d'expliquer ta promesse et ta loi? de te présenter correctement? de connaître les différents saluts d'usage et la façon de faire les meilleurs noeuds? de secourir un blessé? de raconter un beau fait de l'histoire nationale? d'expliquer ton drapeau? de faire quelque petit travail pratique, coudre un bouton, par exemple? de réciter les prières des Eclaireurs et de raconter: un peu l'histoire de tes patrons célestes? de chanter les chants nationaux et ceux des Eclaireurs? de donner surtout un sage non équivoque de dévouement: la pratique sérieuse et soutenue de ta B.A.? Si tu veux faire tout cela, tu es prêt, viens! La troupe, solennellement réunie, entend ta promesse, partage ton émotion, te remet les insignes de ta dignité, et répond très heureuse au premier salut scout de ton nouveau petit frère.

Mais ce n'est pas tout. Il faut devenir Eclaireur de deuxième classe, puis de première, puis chevalier; grades que l'on atteint en passant par autant d'épreuves de plus en plus sérieuses. Et encore, un Eclaireur qui se respecte conquiert des brevets de spécialiste: il y peut choisir, mais il y doit choisir: naturaliste? liturgiste? artiste? astronome? aviculteur? campeur? charpentier? cuisinier? cycliste? économiste? électricien? guide? hygiéniste? imprimeur? jardinier? musicien? photographe? signaleur? tailleur? etc. etc. autant de beaux titres à porter et de décorations à recevoir.

Il y a enfin le campement, le long campement de quinze jours, ou la petite sortie de fin de semaine en plein air. En plein air c'est là que l'Eclaireur tient sa promesse! c'est là qu'il montre qu'à la troupe il a appris à jouer à des jeux innocents, à chanter, à chanter enco-

## Petite Direction

POUR JANVIER

Il est très important de bien commencer l'année, c'est la plus sûre garantie de la bien passer et de la bien finir.

Si vous avez négligé l'un ou l'autre de vos devoirs, reprenez-les la pratique. Renoncez aux habitudes d'irregularité, de paresse, d'indiscipline que vous auriez contractées.

Ne conservez-vous pas un peu d'humanité, de rancoine contre un camarade? Voici le moment de tout oublier, de tout pardonner. Prenez de fermes résolutions pour vos prières, vos confessions et vos communions. Il est sage aussi de prévoir dès à présent les bonnes œuvres que vous accomplirez cette année, les sacrifices que vous ferez, etc. afin qu'elle soit une année pleine devant Dieu et féconde pour vous en fruits de salut!

## NOTICE OF SALE

To Raymond Devot, of the Town of St Leonard in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, trader, and Julie Devot, his wife, and all others whom it may concern: —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 8th day of August, A. D. 1925, and made between Raymond Devot of the Town of St Leonard aforesaid, trader, and Julie Devot, his wife, of the first part, and the Provincial Bank of Canada, chartered bank having its principal place of business in the city of Montreal in the Province of Quebec, of the second part, and registered in Book W-3, at pages 636-642 as number 25555 of the Madawaska County Records: —

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said Mortgage, default having been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Monday, the twenty six day of February A. D. 1934, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in said Indenture of Mortgage as follows: —

All the several certain parcels of land and premises situated in the Town of St Leonard, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described as follows: — Beginning at the westerly side of the King's highway seventy feet to a post, thence running towards the Saint John River 150 feet, thence running down towards lot of land of Fred Roy 88 feet, thence running towards the aforesaid highway 150 feet to the place of beginning and being part of lot number 112 granted to Fred A. Hammond.

And also another tract of land adjoining the aforesaid lot and described as follows: Being a small triangle lot number 19 on the western side of the King's highway and bounded on the eastern side by lot owned in the year 1911 by Robert Lynch according to Deputy Land Surveyor, A. E. Hanson's survey made for Charles L. Cyr in the month of June 1907 and conveyed by deed dated April 10th 1909 by Charles L. Cyr and wife by deed number 10807 registered in Book L-1 pages 103-104.

Together with all the buildings, improvements, and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the 23rd day of January, A. D. 1934.

THE PROVINCIAL BANK OF CANADA  
Charles ROY,  
General Manager

J. E. MICHAUD  
Solicitor for Mortgagees,  
5fs-25 Janv

re, à rire!... mais aussi à se débrouiller toujours, à servir, à être prêt!

Et voilà capitaine l'éducation scoutie!

A suivre la semaine prochaine

Si vous désirez de l'Assurance adressez-vous toujours à:

## E. J. HUBERT

représentant d'assurances de toutes sortes, ayant plusieurs années d'expérience dans cette ligne et vous offrant un service sans égal. — Autorisation spéciale pour émettre vos polices immédiatement sur demande.

Bureau: 31, rue Canada — Téléphone 250.

## BUREAU DE PLACEMENT:

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications

### ARTICLES D'ECOLE

Cahiers — Crayons — Sacs d'Ecole  
Sets de Mathématiques — Livres d'histoire  
PIPES — TABACS — CIGARETTES  
Nous teignons les Chaussures et les Habits

## PHILIPPE MONETTE





SAINT-VINCENT DE PAUL QUEBEC

Renseignements divers

L'Hôpital de la Miséricorde n'est pas semblable aux autres hôpitaux. Sa destination spéciale suppose une réglementation spéciale.

Que les matrones de pension et les chauffeurs de taxi s'attendent à subir les conséquences de leurs risques.

Quand l'hôpital est rempli, on refuse les patients.

Répetons encore une fois qu'il y a place à la Crèche pour 640 enfants; qu'elle en contient plus de 700; que l'hôpital de la Miséricorde compte actuellement 93 patientes et que, pour cette raison péremptoire qu'est l'encombrement, il est impossible d'admettre les enfants nés ou à naître en dehors de l'hôpital de la Miséricorde.

Les malheurs et les déshonneurs ont beau se répéter, il semble qu'on s'entête à fermer les yeux sur leurs sources ou leurs causes les plus ordinaires.

Il ne paraît point non plus que les exploiters du vice aient décidé de changer de métier.

Plus de quatre-vingts enfants marchent, ont besoin de mouvement d'air, d'exercice. Plus de quatre-vingts enfants, aptes à parler ne l'apprennent point parce qu'il n'y a personne pour le leur apprendre.

Le mouvement des adoptions, avec la fermeture hâtive, dès routes le vague de froid et la fréquence des tempêtes, a connu comme une paralysie.

Onze enfants seulement sont parés en décembre. En tout, 276 pour 1933. En 1932, le total était de 280. Les plus belles étrennes que l'on puisse imaginer pour la Crèche, ce ne sont ni les dons, ni les legs, ni les services d'œuvres, c'est l'adoption d'un enfant sans famille.

Les bonnes qui se consacrent gratuitement au soin des petits délaissés de la Crèche sont au-dessus de tout éloge. Elles ont droit, quoique pauvre, à quelque honnête distraction et à quelque étreinte. Peut-être voudra-t-on, à l'occasion du jour de l'an, se départir en leur faveur de quelque jeu de patience, de quelque casse-tête, de quelque jeu d'adresse qui a perdu de la vogue? La vogue renaitra de ses cendres à la Crèche.

Tous les ans, après le jour de l'an, on entend répéter: "Mais si nous avions su qu'on mangeait des bonbons à la Crèche, nous en aurions fait une part."

Quand il ne s'en mange point, c'est parce qu'il n'y en a point. Les enfants de grands bébés, les deux centaines de bonnes, les gardes-malades, et même les religieuses. Ces

EDOUARD RICE ELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES FERMIERS ET LAITIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Congrès de l'Association, tenu à Moncton la semaine dernière — Banquet à l'hôtel Brunswick — La section française se réunit jeudi après-midi — Clôture du congrès vendredi par l'élection des officiers et importantes délibérations.

LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Au cours du congrès de l'Association des fermiers et laitiers du Nouveau-Brunswick, tenu à Moncton le semaine dernière, Edouard Rice de St-Jacques de Madawaska a été élu président de l'Association pour l'année 1934 en remplacement de O. E. Rideout de Hartland, et Régis Morneau également de St-Jacques a été choisi pour représenter le comté de Madawaska.

Les autres officiers élus furent: T. A. Best de Stanley, 1er vice-président; J. Q. Hall de Fairville, 2e vice-président; E. E. Pineault de Caraquet, secrétaire; A. J. Gaudet de St-Joseph, cité de Westmorland, secrétaire correspondant; Austin C. Allen de Salisbury (réel) trésorier.

Les vice-présidents ou représentants de comtés sont les suivants: Comté d'Albert, E.-E. Newcombe de Hopewell Hill; Carleton, William Barber de Hartland; Charlotte, A. J. Munday de Moore's Mills; Gloucester, G.-E. Comeau de Bathurst-Ouest; Northumberland, Frank Dolan de Reynolds; Madawaska, Régis Morneau de St-Jacques; Kent, Fabien Arseneault de St-Paul; Kings, W.-H. Huggard de Norton; Queens, Isaac Baird de Chipman; Westmorland, Edgar Black de Wash Creek; St-Jean, Dr A.-L. Donovan; Westmorland, Charles Trueman de Aulac; York, H.-K. Sanson de Stanley; secrétaire archiviste, E.-F. Pineau de Caraquet et vérificateur, Stanley Wood de Rollinsham.

Voici les noms des Académiciens qui assistaient au banquet:

Martine D.-J. LeBlanc, Ste-Marie de Kent; Irénée-D. LeBlanc, St-Antoine; Francis Gallant, Grand-Digne; Isale McAnson, St-Paul; François-C. Robitaille, St-Louis; Joseph J. Richard, Académie; Arsène Gallant, Ste-Anne; Amédée-A. Bouchard, Cocagne; Alphonse Gouzen, Caraquet; Edouard Gaudet, Memramcook-Ouest; Adolphe-D. LeBlanc, Memramcook; Clément Cormier, Upper Boutouche; Arthur-J. Gaudet, Moncton; Edmond-F. Pineau, Caraquet; Edgar A. Landry, Dupuis; Emile-M. Lévesque, Petit Cap; Blaise Richard, St-André de Shédiac; Fabien Arseneault, Bonsecours; Ambroise Lévesque, Barachois; François Blanchard, Caraquet; Antoine Gouzen, Shédiac; Robert Maillet, St-Antoine de Kent; Rév. A. Bridesau, St-Charles de Kent; Adrien Daigle, St-Hilaire du Madawaska; Oscar Daigle, Baker-Brook; Joseph Bellefleur, St-Léonard; Régis Morneau de St-Jacques de Madawaska; Eugène Beaulieu, Siegas, Madawaska; Rév. M. L. Richard, Lac-Baker; J.-E. Comeau, Bathurst; Alfred Hay, Pointe Verte; Clé Gloucester; M.-T. Fournier, Pointe Verte; Marc LeBlanc, Haute Aboujagane; Rév. L. Lévesque, Grande-Anse; Rév. B. Saindon, St-Basile; Rév. J.-A. Poirier, Baker Brook; A.-A. LeBlanc, Lakeburn; Alfred-P. Melanson, Scouadouc.

Le congrès des fermiers et laitiers de la province du Nouveau-Brunswick, s'est ouvert à Moncton, mercredi soir le 17 janvier, par un banquet offert aux délégués à l'hôtel Brunswick, par la Compagnie jours chômés), se sentent des aptitudes pour croquer des suceries.

La coutume va-t-elle progresser ou regresser de faire contribuer les petits enfants qui ont des épargnes au soulagement des enfants de la Crèche?

La Noël et le premier de l'an sont deux belles occasions, d'ouvrir le cœur des petits et des jeunes au noble et émouvant sentiment de la pitié.

"Toi, tu as un papa et une maman. Eux n'en ont point. Toi tu as eux n'ont rien. Donne de ton cœur; donne de ton bien. Honore dans l'enfant délaissé de la Crèche, l'Enfant-Dieu de l'Étable de Bethléem. Ce que tu fais à quelque petit pauvre, c'est comme fait à Lui-même, etc."

Que feront, cette année, les enfants légitimes pour les enfants illégitimes?

Eaton M. O. Rideout, président de l'Association occupait le fauteuil présidentiel.

La bienvenue fut souhaitée aux membres du congrès par le maire Blakely MM. Edouard Rice de St-Jacques et T.-A. Best de Stanley, remercièrent Son Honneur au nom des congressistes. Les autres orateurs de la soirée furent le Dr A.-S. McFarlane surintendant de l'Éducation et M. J.-K. King, sous-ministre de l'Agriculture remplaçant l'honorable Lewis Smith. Pour la section anglaise le principal conférencier fut A. H. Marjison de Hartland secrétaire des Sociétés Agricoles Unies du N.-B., qui expliqua la place que doit occuper l'engrais chimique chez les fermiers pendant l'année qui commence.

Jeudi matin s'ouvrit à l'hôtel-de-ville de Moncton la première séance du congrès au cours de laquelle MM. William Kerr de Moncton et A.-R. Jones de St-Jean, traitèrent tous les deux d'agriculture et A.-E. MacLaurin parla de l'organisation des clubs de veaux et des moyens à prendre pour stimuler l'intérêt des jeunes gens pour l'agriculture.

Jeudi après-midi le congrès se divisa en deux sections: la section française et la section anglaise. Les orateurs de la section française furent l'abbé A.-J. Babineau et M. A.-J. Gaudet secrétaire de la section française, qui soumit à l'assemblée son rapport annuel.

Dans l'après-midi des deux sections se réunirent de nouveau pour entendre Thomas Hetherington surintendant des stations d'illustrations agricoles au N.-B., pour faire l'analyse des progrès accomplis en agriculture au Nouveau-Brunswick pendant les vingt dernières années.

Au cours de séances de vendredi, se fit l'élection des nouveaux officiers de l'Association des Éleveurs de Bœufs et de l'Association des Éleveurs de Renards. L'on adopta également pendant ces dernières assemblées les résolutions suivantes:

Que le ministre d'agriculture adopte, avec le concours des sociétés d'agriculture, un programme efficace pour encourager l'élevage du cheval au Nouveau-Brunswick. Le prix du foin et de l'avoine, ajoute la résolution, est de nature à favoriser l'élevage du cheval.

Que le gouvernement provincial prenne les moyens nécessaires pour encourager les expositions de comtés et autres expositions agricoles; que tous les moyens pratiques soient employés pour faire réduire la douane sur le bié-d'Inde afin de réduire le coût de production dans l'élevage;

Que le gouvernement provincial offre des primes pour les récoltes sur pied de l'orge, tout comme pour l'avoine et le bié, afin d'encourager les cultivateurs à la culture de l'orge. Beaucoup de grains d'alimentation importés au Nouveau-Brunswick chaque année pourraient être produits ici même;

Que le département d'agriculture fédéral complète sans tarder l'éprouve à la tuberculine des bestiaux, dans les comtés du haut de la rivière St-Jean. Ce travail non terminé cause une situation désagréable dans certains districts.

Que le département d'agriculture provinciale obtienne pour les cultivateurs une réduction dans le prix de la chaux;

Que le département d'agriculture s'efforce d'améliorer la qualité du sirop d'érable produit au Nouveau-Brunswick, et qu'il aide les producteurs à le vendre.

Que le Nouveau-Brunswick adopte immédiatement la méthode "standard" pour la classification des œufs tel qu'adoptée déjà par quatre provinces canadiennes.

Que l'association, réunie en convention, offre ses sincères sympathies à la famille de feu Fred Walsh un ancien président.

La lumière est le symbole de la vérité. — J. A. Lowell.

Ne soyez pas seulement bons, mais bon à quelque chose. — Thoreau.

Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie 26, rue Canada Edmundston, N.-B.

Avocat J.-E. MICHAUD M. L. P. 26, rue Canada Edmundston, N.-B.

LIVRES Louez les meilleurs livres à la Bibliothèque Paroissiale 5c pour 10 jours Salon de l'Académie

Avocat Albert J. DIONNE B. A. Notaire Public Palais de Justice Edmundston, N.-B.

Collecteurs Credit Guarantee Percepteurs de Vos Crédits en souffrance 26, rue Canada Edmundston, N.-B. C. P. : 734 - Tél. : 323

Fleurs Naturelles pour toutes occasions CAMBER THE FLORIST Woodstock, N. B. Téléphone No. 17-21

Avocat A.M. Chamberland B. A. 7, rue du Pont Edmundston, N.-B.

Médecin Dr HONORE CYR Médecin-Chirurgien Oculiste Spécialité: Examen de la vue et traitement de la gorge. SAINT-BASILE, N.-B.

SPECIALISTE Dr ALF. POWERS, L. M. C. C. Hôpitaux de Paris et New York SPECIALISTE YEUX — GORGE — NEZ — OREILLES Bureau au No. 33, rue Canada au-dessus de la Pharmacie Stevens ancien bureau de feu Max.-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES Heures de bureau: 8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi — 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes ARCHITECTES BEAULE & MORISSETTE SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu. OSCAR BEAULE A.A.P.Q. & R.I.C.A. ALBERT MORISSETTE B.A.A.A. A.A.P.Q. R.I.C. 21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC



# La Besace de Gaine

par JEAN FERROU.

Tous droits réservés, 1928, par Edouard Garand, 1423-27 rue Ste-Élizabeth, Montréal, où l'on peut se procurer ce volume à 25 sous. Par la Poste: 30 sous.

Feuilleton No. 2

Regaudin réussit à mettre un frein à ses étournements. Pertuluis triota son bras en écharpe et demanda en se penchant vers l'inconnu :  
 — Vous avez bien dit... le baron de Lolois ?  
 — C'est-à-dire... Lardines? fit à son tour Regaudin après s'être penché à l'oreille gauche de l'étranger.  
 — Oui... et qu'est-ce à dire ?  
 — C'est dire, répliqua Pertuluis que nous le croyions trépassé et mort depuis quelques ans...  
 — Deux ans! dit l'inconnu.  
 — Oui.  
 — Et trépassé, ajouta Regaudin, par un accident tout fortuit qu'un certain bretteur et fanfaron, nommé Flambarde, aurait naturellement trépassé.  
 — Ah! ah! fit l'inconnu, vous connaissez aussi ce Flambarde ?  
 — Nous l'avons croisé pour la dernière fois à Chandernagor l'an passé à peu près à date pareille.  
 — Ah! ah!  
 — Et nous le connaissons suffisamment, ajouta Regaudin avec un air moqueur, pour vous apprendre que nous avons de même connu le baron de Lolois.  
 — Et qu'il n'avait guère de ressemblance avec les traits de votre Excellence, acheva narquoisement Pertuluis.  
 — Hum! hum!... fit l'inconnu.  
 — Hum! hum!... siffla Pertuluis qui ne savait plus que dire.  
 — Hum! hum!... se moqua Regaudin, qui ne comprenait pas où voulait en venir l'étrange personnage.  
 — Hum! hum!... fit encore l'inconnu narquoisement. Puis, ayant paru méditer, il dit :  
 — Eh bien! mes braves, supposez que je suis un autre baron de Lolois. Donc, je suis venu pour vous demander si vos rapteurs possèdent encore un peu de légèreté sous le pommeau.  
 — Si elles sont à vendre, voulez-vous dire? demanda Pertuluis avec un grand calme.  
 — Si vous voulez l'entendre ainsi.  
 — Ah! ça, reprit Pertuluis, il vous faut donc bien à vous des tours et détours pour demander une chose aussi simple !  
 — Ainsi donc... dols-je entendre... Assurément, assurément, souffla Regaudin si monsieur y met le prix !  
 — Hé! par le cœur du serpent ! s'écria Pertuluis, il importe avant tout que l'affaire soit honorable !  
 — Oh! sourit ironiquement l'autre, c'est de toute honorabilité: il s'agit d'empêcher un homme blessé et à demi-mort.  
 Il s'interrompit pour se pencher vers les deux bravi Ceu-ci se rapprochèrent également.  
 L'inconnu acheva en baissant la voix davantage :  
 — Il s'agit d'empêcher ce demi-mort d'arriver vivant à Québec !  
 Pertuluis respira bruyamment et demanda à mi-voix :  
 — C'est un service que vous désirez rendre à cet homme, si je comprend bien ?  
 — Parfaitement, ricana l'autre. C'est pour lui épargner d'être tué tout à fait, quand il arrivera sous les murs de la ville.  
 — Ah! ah! il est hors les murs ?  
 — Il s'en approche.  
 — Tiens! tiens! fit Regaudin, j'avais entendu parler d'acte charitable par mon ancien curé, et, cette fois, je veux être plûmé comme coq échaudé si ne voilà pas une action des plus charitables !  
 — Et l'affaire étant susceptible d'être menée à son bout, reprit Pertuluis, pourrions-nous, non par curiosité mais pour nous mieux guider, savoir le nom du patient ?  
 — Je ne le sais pas moi-même, répondit l'inconnu. Néanmoins il

m'est possible de vous donner des indications qui...  
 — Ah! vous ne savez pas le nom, dit Pertuluis, c'est curieux !  
 — Et bizarre ! fit Regaudin.  
 — Si vous voulez, sourit l'inconnu. Mais j'ajoute que je travaille pour une personne dont je suis le mandataire.  
 — Et cette personne ne vous a pas dit... murmura Regaudin.  
 — Non, elle ne m'a pas dit, répliqua rudement l'inconnu; et je me suis contenté, comme vous devez vous contenter également, des renseignements suffisamment détaillés qui vous guideront sûrement.  
 — Soit, assura Pertuluis, nous nous contenterons. Mais, mon ami, vous oubliez de mentionner la prime...  
 — Au fait, il y a deux cents livres à gagner, dont cent à l'avance, et cent livres après l'affaire.  
 — Cent livres me font mieux que cent sous, dit Regaudin, mais j'aimerais ajouter mentalement Pertuluis. Fuis il leva sa figure coupallée vers son camarade et demanda :  
 — Que dis-tu, Regaudin ?  
 — Cent livres me vont mieux que cent coups de bâton !  
 — Et deux cents livres, ajouta Pertuluis, nous tiennent à boire durant un mois, temps qu'il nous faut pour nous rattraper de ce que nous n'avons pu boire durant cette sacrée bagarre de Carillon !  
 — Ah! vous arrivez de Carillon ? interrogea l'inconnu avec un semblant d'intérêt.  
 — Comment, ventre-de-boeuf! s'écria avec colère Pertuluis; est-ce à nous voir dans le piteux état où nous sommes que vous allez penser que nous sortons de la cour du Roi ?  
 — Si monsieur le baron savait seulement, persifla Regaudin, tous les Anglais que nous avons démanchés là-bas...  
 — Je vous fais mes excuses, messieurs, sourit l'inconnu. Ainsi donc l'affaire est bâclée ?  
 — On la fourre dans le sac, dit rudement Pertuluis, si vous allongez les cent livres convenues !  
 — Soit, je vous remettrai une bourse tout à l'heure, quand nous serons dehors, afin que les voleurs, si par cas il y a des voleurs ici pré-

sents, ne vous causent pas d'ennuis sachant que vous serez porteurs d'une somme de monnaie qui leur permettrait de se rattraper à leur tour et à leur santé. Pour le moment, je vais vous donner les indications qu'il vous faut pour gagner effacement et honnêtement votre argent. Ecoutez: vers dix heures, si vous vous rendez au bois de Sillery, et le long de la route qui le traverse, vous verrez passer une escorte qui accompagne une charrette.  
 — Ah! ah! fit Pertuluis intéressé.  
 — Cette charrette est à demi rompie de paille et sur cette paille est couché un homme blessé et à demi-mort.  
 — Compris, à demi mort! grogna Pertuluis.  
 — L'escorte, continua l'inconnu, est composée de huit gardes de M. de Vaudreuil, mais quatre de ces gardes sont à moitié éclopés.  
 — A moitié éclopés... murmura Regaudin, je retiens ceci.  
 — Il n'y a donc pour vous qu'à passer au travers des gardes, atteindre la charrette et achever ce pauvre homme qui, s'il ne meurt pas là dans ce bois, mourra certainement avant d'avoir franchi l'une des portes de la ville.  
 — Vous avez peut-être raison, dit Pertuluis.  
 — Eh bien! si j'ai raison, monsieur le chevalier de Pertuluis, répliqua ironiquement l'inconnu, je compte que vous et votre Regaudin aurez également raison des huit gardes éclopés et de l'homme à demi mort.  
 — Par le ventre du roi! s'écria Pertuluis, nous en aurons raison! Je le jure sur mes armoiries... monsieur Deschenaux !  
 — A ce nom, l'inconnu se leva à demi et devint livide.  
 Pertuluis et Regaudin se mirent à rire.  
 — Allons! monsieur Deschenaux, ricana Pertuluis, payez-nous un carafon et cet acte généreux vous donnera meilleure mine ?  
 — Ainsi donc, vous me connaissez? demanda Deschenaux, sombre et tremblant.  
 — Qui ne connaît l'excellent secrétaire de son Excellence monsieur l'intendant-royal? Et je vous prie même, ajouta Pertuluis moqueur, de présenter les respectueux hommages du chevalier de Pertuluis à monsieur François Bigot, et de l'assurer que, demain, il n'aura plus rien à redouter des gens à demi morts qu'il semble, ce soir, tant craindre.  
 — C'est bien! c'est bien! coupa édemment Deschenaux, dont les regards sombres brillaient de lueurs sinistres.  
 Car, disons-le, Deschenaux enrageait énormément de se savoir reconnu, et déjà il méditait de terribles projets de mort contre les deux bravi, dès qu'il n'aurait plus besoin d'eux.  
 Regaudin, en eussent-ils eu vent, aurait poignardé Deschenaux sur-le-champ.  
 — Mais comme il leur était impossible de voir, au moins clairement, derrière l'oeil d'autrui, ils se contentèrent d'accepter le carafon offert par le secrétaire de Bigot.

— II —  
**MATRE ET FACTOTUM**  
 Deschenaux secrétaire et factotum de l'intendant-royal François Bigot puleque c'était lui, paya le carafon d'eau-de-vie, puis il entraîna les deux bravi dehors. Là, à la lueur douteuse d'une lanterne qui éclairait l'entrée du taudis de la mère, Rodieux il remit à Pertuluis la somme de cent livres, comme il avait été convenu. Puis il s'en alla, tandis que les deux grenadiers, avant que l'heure fût venue d'aller accomplir la sombre besogne pour laquelle on venait de leur payer la moitié du prix, rentraient dans le cabaret pour continuer à "se rattraper".  
 Si nous suivions Deschenaux, nous pénétrons avec lui dans le Palais de l'Intendance où il trouva François Bigot en entretien particulier avec Varin et Vergor. Disons seulement que les trois hommes discutaient sur le paiement de la solde aux soldats qui revenait de Carillon. Ces soldats n'avaient pas encore reçu la moitié de leur solde, et depuis leur retour ils ne cessaient de réclamer auprès des autorités et de la trésorerie leur paye que leur garantissait le roi de France. De fait le roi avait fait parvenir au trésorier Varin la somme nécessaire au paiement des services rendus par ses régiments, c'est-à-dire les troupes-régulières. Quant aux miliciens, leur solde était tirée des revenus créés par le service des finances du pays; or comme les revenus de ces finances étaient généralement accaparés par les fonctionnaires, qui ne manquaient pas, eux, de toucher régulièrement leur émoluments excessifs en même temps qu'un casuel effrayant et honteux, il arrivait le plus souvent, pour ne pas dire toujours, que les milices rentraient dans leurs foyers, sans leur paye. Il n'était pas de même des soldats de métier envoyés par le roi: ceux-ci étaient plus particulièrement l'objet de leur dû. Mais il était arrivé et il arrivait encore que les dispensateurs des deniers du roi en Canada trouvaient un joint et des prétextes pour ne pas payer entièrement cette solde. Et voilà que Bigot, qui depuis deux ans avait accaparé toutes les finances du pays et qui dirigeait tout le commerce avec le concours de cet être vil et crasseux qu'était Varin, et de cet esclave ignoble qu'était Vergor et qui agissait comme enquêteur militaire, voilà donc que Bigot cherchait encore des prétextes pour ne pas distribuer aux soldats du roi leur solde entière. Sur les cent mille livres que le roi avait envoyés pour défrayer les dépenses et payer les services de ses régiments, les trois coquins cherchaient une combinaison pour fourrer dans leur gousset une somme d'au moins cinquante mille livres. Or, à l'entrée de Deschenaux, les trois complices avaient sur leurs lèvres un si large et si joyeux sourire qu'il faut en conclure qu'ils avaient réussi à trouver le joint; c'est-à-dire tromper le roi et tricher le soldat de la moitié de ce qui lui était dû.  
 Pour un moment les affaires sé-

rieuses furent mises de côté et l'on parla femmes, plaisirs, et festins. Puis Varin et Vergor se retirèrent. Alors Bigot aspira longuement une prise de tabac, fit assoler son secrétaire près de lui et demanda avec un sourire tranquille :  
 — Mais alors pourquoi est arrivé le digne "chevalier et son compère ?  
 — Oui, et ça n'a pas été difficile de les embaucher, répondit Deschenaux sur un ton rogue et l'oeil durement froncé.  
 — Mais alors pourquoi est arrivé le digne "chevalier et son compère ?  
 — Pour quoi ? Parce que les deux coquins m'ont reconnu.  
 — Oh! oh! fit Bigot sans pourtant marquer de surprise. Et peut-tu expliquer comment il est arrivé que ces bravi t'aient connu ?  
 — Pas le moins du monde. Est-ce que je les ai jamais connus moi-même que par le portrait que vous m'en avez fait. Je n'y comprends rien.  
 — Naturellement, s'ils te connaissent, ils ont bien deviné qui tu représentes dans cette affaire ?  
 — Naturellement, admit Deschenaux.  
 — Ah! ça, nous voici encore avec des complices qui peuvent devenir dangereux; qu'en penses-tu, mon ami ?  
 — Il est sûr que ces hommes seront à craindre. Aussi, ai-je songé à m'en débarrasser.  
 — Oui, après l'affaire, observa Bigot en fronçant le sourcil. Par Notre-Dame! à l'avenir, il faudra éviter que nos besognes secrètes soient confiées à des mains qui peuvent en suite se dresser contre nous. Je me souviens trop de cet imbécile de Lardinet qui a falli nous faire repasser en France et nous envoyer à la Bastille. Donc, aussitôt cette affaire réglée, arrange-toi pour qu'il ne soit plus jamais entendu parler de ce Pertuluis et de ce Regaudin.  
 — J'ai un projet, répliqua sombrement Deschenaux, mais comment et quand l'exécuter reste à trouver !  
 — Comment faire disparaître ces deux chenapans, dit Bigot, je le sais. Et quand ?... demain et pas plus tard ! Cette besogne, qui ne peut être absolument dangereuse pour notre sécurité, je vais la confier à de Loys et à mes gardes.  
 — Tiens! dit Deschenaux en riant c'est bien trouver. De Loys s'occupera de cette besogne comme s'il s'agissait de deux voleurs ou bandits qu'il importe de tuer au coin de d'un bois et dont on abandonne les chairs maudites aux corbeaux.  
 — Enfin! dit Bigot avec un soupir de satisfaction et en se levant pour se mettre à marcher dans ce grand salon luxueux où, un soir de septembre de 1756, nous l'avons vu en extase devant le magnifique portrait de Mme de Pompadour, demain, oui, demain, cette nuit même nous serons débarrassés du dernier ennemi et d'un ennemi excessivement dangereux, ce capitaine Vaucourt. J'avais réussi le faire envoyer à Carillon espérant qu'il y serait tué, mais il faut admettre que le diable l'a protégé. N'importe! cette fois ce sera fini, bien fini !

A SUIVRE

## LE TRAVAIL DE MAISON LA RENDAIT À BOUT ...

Madame ALFRED CHAPLEAU, assermentée devant notaire, dit:

"Depuis mon mariage, il y a sept ans, je souffrais de faiblesse, si grande que je passais la plus grande partie de mes journées couchée. Je pouvais à peine vaquer aux travaux de la maison. J'étais très pâle, faible et toujours fatiguée. Je souffrais de l'estomac et d'engourdissements dans les membres. Après avoir essayé plusieurs remèdes inutilement, je décidai d'aller consulter le médecin de la Cie Chimique FRANCO Américaine. Il me conseilla un traitement aux PILULES ROUGES. Après en avoir pris deux boîtes, je constatai immédiatement une grande amélioration dans ma santé. Quelques mois de ce traitement m'ont remis sur pied. Il m'a fait plaisir de conseiller les PILULES ROUGES à toutes les femmes qui souffrent de faiblesse et de maladies particulières aux femmes."

(Signé) — Mme ALFRED CHAPLEAU

Assermentée devant moi à Terrebonne, ce dix-neuf juillet mil neuf cent trente-trois.  
 (Signé) Léopold Gravel, notaire.



Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes, avec grand succès, depuis 40 ans dans les cas de :  
 FAIBLESSE NERVOISE IRREGULARITES  
 MANQUE D'APPETIT DOULEURS DE DOS, DE REINS TROUBLES INTERNES  
 FATIGUES ANORMALES PERIODES DOULOUREUSES ESSENTIELLEMENT FEMININS.

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, portées en par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

# PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles. Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.



PETITES NOUVELLES DES ALENTOURS

ST-BASILE, N. B.

Avec la nouvelle année un correspondant pour St-Basile...

Notre dévoué curé M. l'abbé Salmond est de retour d'un voyage d'affaires à Fredericton, N. B.

M. et Mme Edmond Bourgoin de St-Léonard, N.-B. visitaient des parents ici la semaine dernière.

Mlle Océle Fournier d'Edmundston était en promenade chez ses amies Mlles Hudon, la semaine dernière.

Était de passage ici par affaires en fin de semaine, M. Denis-A. Martin de Ste-Anne, N. B.

Mlle May Cavaette est actuellement en promenade chez sa sœur Mme Emma Daigle de St-David, Me.

Mlle Catherine Hudon visitait des amies à Edmundston ces jours derniers.

Statistiques pour l'année 1933 : 42 naissances, 5 mariages, 10 sépultures, 10 d'a-dubés.

La partie de cartes de dimanche dernier à la salle paroissiale au profit de notre nouvelle église a remporté un beau succès.

Statistiques pour l'année 1933 : 42 naissances, 5 mariages, 10 sépultures, 10 d'a-dubés.

Le prix de Charlemagne — Mme Léon Lavoie et M. Eddie Soucy.

Prix de consolation — Mme Lévié Martin et M. Ernie Ringuette.

Pour le Bridge, Mme Régis A. Cyr remporta le 1er prix.

Le prix d'entrée qui était de \$9.00 fut gagné par M. Henri Thériault, mais comme il n'était pas là pour le réclamer, le prix fut réservé pour la prochaine partie de cartes.

Les organisateurs de cette soirée étaient M. et Mme Jos. Soucy et M. et Mme Nérie Cyr. Nos sincères félicitations aux organisateurs.

GRAND SAULT, N.B.

M. et Mme Fred St-Charles ont passé une partie de la semaine en visite à Edmundston.

M. Roland Thibault d'Edmundston était en visite chez M. et Mme Thomas Mazouille récemment.

Mlle Mina Johnston de Caribou était en visite chez ses parents M. et Mme Christie Johnston, ces jours derniers.

Les amies de Mme Johnny Castias seront peinées d'apprendre qu'elle est dangereusement malade chez elle dans le moment.

M. et Mme Fred Dubé se sont rendus à St-André afin de visiter la sœur de Mme Dubé, Mme Durepos qui est dangereusement malade.

Mlle Suzanne Cyr de St-Léonard a passé quelques jours en visite chez M. le docteur et Mme Guy André à passé quelques temps chez sa sœur Mlle Alma Gagné.

M. Harry Costigan qui était indisposé depuis longtemps a été admis à l'Hôtel-Dieu de St-Basile.

Mme Harold Fraser et ses enfants de Rivière Verte, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Angus McLeod la semaine dernière.

Mme J.-E. Miller est partie vendredi pour Boston après avoir passé quelque temps ici chez des parents et amies.

Mme Isaac Dalen est de retour d'Ottawa après avoir passé quelques semaines chez ses parents M. et Mme Greenburg.

M. Elisée Bourgoin de Drummond a été admis comme patient à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

Mlle Queenie Johnston qui a subi une opération pour appendicite la semaine dernière, est en bonne voie de guérison.

Mme Camille Gaudet de St-Léonard a passé quelques jours en ville chez sa sœur Mme Dr. Guay.

M. Alfred Côté qui était retenu chez lui par une attaque de grippe depuis quelques semaines, se porte assez bien actuellement.

M. Y. Vinegar de Perth, était en ville la semaine dernière.

Mme Edward Cooper de Montréal a été appelée ici ces jours derniers, au chevet de sa mère Mme H. E. Wiley qui était gravement malade, mais qui va du mieux.

Mlle Patsy Costigan est partie

Ste-Rose du Dégelé

Mme Adélaïde Gagné, Mlles Georgina Griffin, Rita Thibault sont de retour d'un court voyage à Rivière-du-Loup.

Mlle Ruth Côté, de Cabano, rendait visite à M. et Mme Armand Aubert la semaine dernière.

Mlle Imelda Ouellet, de Cabano est en visite chez des parents et amis.

Mlle Antonia Lévesque passe quelque temps chez sa sœur Mme J. Godbout à Drummond.

Mlle Maria Bouchard, secrétaire du député, passe ses vacances dans sa famille à Rivière du Loup.

MM Emmanuel Thibault, Philippe Desrosiers étaient de passage à Rivière du Loup.

M. et Mme J. M. Tardif font parti à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Yves Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lévesque de Cabano, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marguerite Lévesque, Garde-malade.

CLAIR, N.-B.

Dimanche après-midi, un groupe de raquetteuses et sœurs de Clair se sont rendues à Caron Brook chez M. Olivier Beaulieu où elles furent les bienvenues.

Après s'être bien amusées elles sont parties en regrettant de ne pouvoir rester à veiller. Ces demoiselles étaient Evi Ferrasault, Anne-Marie Martin, Berthe Michaud, Yvette Long, Gertrude Nadeau, René-J. Cyr, Winnie Lévesque, Gilberte Daigle et Lorette Martin.

FORT KENT

Plusieurs demoiselles sont à préparer un "bean supper" au profit de la paroisse. Ce souper aura lieu le 21 janvier et tout le monde y est cordialement invité.

Mlle A. Mills, garde-malade de l'Etat, visite actuellement toutes les familles où les enfants ont besoin de nourriture. Elle devra parcourir tous les villages et les campagnes.

Ce sera la State Poor Relief Association qui fournira à ces familles le lait, légumes, beurre et autres nourritures dont ils auront besoin.

Les étudiants de High School préparent un concert "Senior Play" qui aura lieu la première semaine de février.

Ste-Anne de Mad.

M. Abel Ringuette est parti lundi dernier pour Québec où il doit suivre des traitements sous la direction du docteur Toussaint. M. Ringuette était accompagné de son fils Martin A. Québec. M. Ringuette visitera ses beaux-frères MM Ludger et Ludovic Lemieux.

STE-AGATHE, Me

La partie de basket ball qui eut lieu vendredi entre les Town et High School fut gagnée par le Town au pointage de 23-20.

M. l'abbé J.-A. Boucher aumônier du sanatorium de Bathurst visitait sa sœur Mme G. E. Dugal, mercredi dernier.

Mlle Sophie Chassé passe quelques temps à Madawaska, Me, chez de amies.

M. Henry Albert de Frenchville qui est décédé la semaine dernière était le fils de M. Honoré Albert de cette paroisse.

Mlles Laurette, Déla Chassé et Jeanne Hébert sont allées à Madawaska, Me, vendredi dernier.

M. Henry Parent et M. Stantial employés pour la A. A. C. Co. étaient ici par affaires, la semaine dernière.

M. Thomas Franck est employé à Frenchville chez Frank-A. Franck.

M. et Mme Fred Pelletier de St-John, Me, rendaient visite à leurs enfants dimanche dernier.

M. et Mme Albert Plourde visitaient M. G.-E. Dugal dimanche dernier.

mercredi dernier, pour Plaster Rock où elle passera quelques semaines de vacances.

Frenchville, Me.

Dimanche soir dans la salle de l'école eut lieu une soirée organisée par les instituteurs MM. Foster et Bouchard et Mlles Antoinette et Laurette Bourgoin et Laurette Martin, au profit de l'église Ste-Luce.

M. Claude Lombard représentant à Frenchville pour l'A. and P. Tea Co. se rendait à Madawaska Me, vendredi de la semaine dernière.

M. Henry Parent passait une partie de la semaine Fort Kent par affaires.

Mlle Estelle Michaud fut choisie par le gouvernement de l'Etat du Maine pour garde-malade à Frenchville, Ste-Luce et Ste-Agathe.

MM Harvey Cyr et Pete Sanfanton de Grand Isle passaient la fin de la semaine dernière à Frenchville.

Mlle Simone Cyr d. Lille était en visite chez le docteur Roméo Lévesque samedi et dimanche.

M. Raoul Ouellet, passait la fin de la semaine à Fort Kent, Me.

Mlles Bernadette Michaud et Azilda Daigle de Madawaska, Me, étaient en visite chez Mlle Mary-Jane Michaud dimanche.

M. Homer Loyer de Fort Kent Me, était à Frenchville par affaires mardi.

Mlle Juliette Roy de Fort Kent sera employée aux bureaux de M. P.-P. Roy comme sténographe.

M. Michel Ouellette de Ste-Agathe était à Frenchville, lundi dernier.

ST-LEONARD

Mme L. W. Akerley de Campbellton visite actuellement ses parents et amis de cette ville.

M. et Mme Gill Titus d'Edmundston étaient de passage ici la semaine dernière.

MM Edmond Comeau, Ulric Daigle sont allés à Montréal dernièrement.

Mlle Suzanne Cyr est actuellement en visite chez tante Mme Dr. Guy, au Grand Sauc.

Mlles Freda Roy et Agnès Farrell, gardes-malades graduées, de cette ville, sont employées à Edmundston, de ce temps-ci.

A. J. Thompson de Fredericton était de passage ici dernièrement.

Mme Irène Perron d'Edmundston cède sa tante Mme E. P. Nadeau, ces jours-ci.

M. et Mme A. P. Labbé accompagnés de leur fils, Alphonse et Mlle Edmé Cyr passent l'hiver en Floride.

M. H. Baxter de Hartland était de passage en ville ces jours derniers.

MM Clarence et Théophile Roy sont partis pour aller demeurer à Fredericton.

La partie de cartes qui eut lieu dimanche soir dernier, fut un succès. Organisée par les Joueurs de Hockey (Le prix d'entrée fut gagné par M. Georges Touchette 1er prix de bridge pour les dames Mme O. Vette Lapointe, Mme Francis Touchette, le second Les Messieurs, M. Lorne Bourgoin le 1er prix, M. Geo Touchette le second Au Charlemagne, Mlle Freda Violette reçut le premier prix, Mlle Girtle Devost le deuxième M. John King reçut le premier au charlemagne. M. Arsène Dubé ce lui de consolation. Un succulent goûte fut servi, après lequel tous se séparèrent de bonne humeur.

Mme Raymond Devost qui était retenue à sa demeure pour une jambe fracturée, se remet bien.

NAISSANCES — M. et Mme John Gervais, un fils baptisé, Joseph Hector Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Comeau.

M. et Mme Raymond Tardif font parti à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie, Emma, Dorine, Parrain et marraine Mlle Emma Cyr, et M. Roméo Violette.

M. et Mme Willie Martin, une fille baptisée Marie Annine Parrain et marraine Mlle Alfreda Lapointe et M. Hector Lapointe.

M. et Mme George Touchette, une fille baptisée Marie Georgette Parrain et marraine M. et Mme Francis Touchette.

DECES A VAN BUREN

Sieur Remi Cyr décédé le 12 janvier à l'âge de 80 ans. — Un citoyen en vue.

FUNERAILLES A VAN BUREN

Lundi le 15 janvier avaient lieu dans l'église St-Bruno de Van Buren, Me, les funérailles de Rémi Cyr l'un des citoyens les plus en vue de cette ville, décédé chez lui à Van Buren, vendredi matin le 12 janvier, à l'âge de 80 ans.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Forestier, S. M., assisté du R. P. Fournier S. M., comme diacre et du R. P. Philippe Fluet S. M. comme sous-diacre.

Les porteurs étaient le docteur Wilfred Parent, Henry Saucier, Philippe Michaud, Philippe Gagnon, Vital Beaulieu et John-B. Pelletier. Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur dont le défunt faisait partie procédaient le cortège funèbre.

Le regreté Remi Cyr était né le 15 mai 1853 à St-David et fils de feu Michel Cyr. Il s'établissait à Van Buren il y a soixante ans et y a toujours demeuré depuis lors. Son épouse Océline Violette l'a précédé dans la tombe il y a quelques neuf ans. Il fut un agriculteur prospère et il y a quelques années vendit sa ferme à la St-John Lumber Co., qui bâtit sur cette terre sa vaste scierie de Keegan, Me. Il s'occupa également d'immubles, fut membre du Board of Selectmen de la ville et cumula les fonctions de commissaires des pauvres pendant de longues années. Il prit une part active à l'avancement des œuvres paroissiales, scolaires et sociales.

Il laisse pour pleurer sa perte, un fils Michel de Pritchard, Idaho, une fille Mme Joseph J. Thériault, deux sœurs Mme Régis Violette de Lewiston et Mme Vital Ouellette de Van Buren et deux frères Paul-M. Cyr et Victoire-M. Cyr tous deux de Keegan, Me.

Nos sympathies à la famille en deuil.

La Belle Acheteuse — Ah, oui! je comprends, comme un kimono son

Chemin de Fer TEMISCOUATA

HORAIRE No. 85

En force le 1er Déc. 1933

EXPRESS

Dép. Rivière du Loup 8.00 a.m. Arr. Edmundston 11.35 a.m.

EXPRESS

Dép. Edmundston 4.00 p.m. Arr. Rivière du Loup 7.30 p.m.

MIXTE

Dép. Edmundston 12.30 p.m. Arr. Connors 2.25 p.m.

MIXTE

Dép. Connors 8.00 a.m. Arr. Edmundston 9.50 a.m.

N. B. — Heure du méridien de l'est Service quotidien, excepté le dimanche.

Correspondance à Rivière-du-Loup avec tous les trains d'express des chemins de fer Nationaux.

Pour plus amples informations or-spectus, s'adresser à

C. A. STEWART, Gérant.

VOTRE MAL CACHÉ

Le mal de l'incomplète élimination des déchets organiques est beaucoup plus répandu qu'on ne s'en rend généralement compte. Les reins mêmes chez qui le fonctionnement organique est très régulier souffrent souvent de cet état. C'est l'élimination incomplète qui est cause que vous souffrez de maux de tête et d'indigestion. Le moyen sûr d'y remédier est de suivre les Règles Androva de Santé. Mangez modérément. Prenez assez de sommeil, d'air frais et d'exercice pour satisfaire votre corps et, une ou deux fois par semaine, buvez un verre de moussoux et touffant Sel Androva pour le Foie. Le Sel Androva pour le Foie vous conservera dans la meilleure condition possible en aidant la nature à maintenir votre système en état de fonctionnement parfait. Votre pharmacien vend Androva en boîtes de 35¢ et de 60¢, et la nouvelle grosse bouteille, 75¢. Agents exclusifs: John A. Huston Co., Ltd., Toronto.

Sur le point des Arts :

— Vous êtes aveugle, mon brave ? — Oui, mon bon monsieur. — Alors pourquoi portez-vous des lunettes ? — Ah! c'est qu'il y a tant de pièces fausses aujourd'hui ! — Mais puisque vous n'y voyez pas — C'est pour mieux en percevoir le son



SES DOULEURS AUX REINS RENDAIENT SON TRAVAIL PENIBLE...

Messieurs, n'avez-vous jamais songé à la joie d'un homme, qui perclus par ses douleurs aux reins depuis des mois et des mois, voit tout à coup ses douleurs cesser en suivant un traitement facile et nullement coûteux? C'est ce qui est arrivé dans le cas de M. Ulric Nault, d'Amos, P.Q. Lisez ce qu'il dit:

"Je ressentais des douleurs très vives dans les reins qui se faisaient sentir plus vivement pendant la saison froide. Ces douleurs me faisaient croire à du rhumatisme et me rendaient pénible mon travail. Il me fallait même prendre le lit de temps à autre. Je me sentais aussi faiblir. J'avais des palpitations et je dormais peu. Ennuyé de toujours rester dans le même état en dépit des remèdes que j'avais pris jusque-là, je me décidai de faire usage des PILULES MORO et je n'ai pas tardé à remarquer que mon état de santé s'améliorait. Mes douleurs disparurent, je repris mes forces et maintenant je jouis d'une parfaite santé. Bien qu'agé de 69 ans, je suis encore robuste et je travaille comme à l'âge de 30 ans. J'ai toujours des PILULES MORO à la maison et j'en prends de temps à autre." Ulric Nault, Boite 59, AMOS (Abitibi), P.Q.

Les PILULES MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue Saint-Denis, Montréal, redonnent la force aux hommes fatigués, affaiblis, surmenés; elles ont aussi une action très efficace dans les cas de:

- maux de reins troubles d'estomac
rhumatisme épuisement
douleurs de dos malaise général

lorsque ces troubles ont pour cause l'affaiblissement de tout le système. Partout ou par la poste: 50¢ la boîte ou 3. \$1.25.

PILULES MORO



**Avis de Législation**

AVIS est par les présentes donné que demandé sera faite à la prochaine Session de la Législature du Nouveau-Brunswick, par la Corporation des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile, Comté de Madawaska, pour amender la charte d'Incorporation, afin d'obtenir les pouvoirs de construire, opérer et maintenir un Hôpital et un dispensaire dans la Ville d'Edmundston, Comté de Madawaska.

Aussi de pouvoir recevoir de la ville d'Edmundston ou de la municipalité du Comté de Madawaska des concessions, allocations, ou biens meubles ou immeubles, exemptions de taxes.

Daté à Edmundston, ce quinzième jour de Janvier, A.D., 1934. 2192-315-Jan. 15

**Notice of Legislation**

Notice is hereby given that the Sisters of "The Hotel-Dieu St. Basile, Madawaska, will introduce at the next session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, a Bill praying that Chapter 87, 8 Edward VII, 1908, may be amended and that the said Corporation might have the power to construct and control a Hospital and Dispensary for the sick at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska.

Also that they may be empowered to receive Deed of Real Estate from the Town of Edmundston, and any other concessions from the said Town of Edmundston, or from the Municipality of the County of Madawaska.

Dated this fifteenth day of January, A.D., 1934. 2192-315-Jan. 15

Le cultivateur (ou pharmacien) — Maintenant, marquez bien sur les deux bouteilles, celle qui est pour ma femme et celle qui est pour ma vache Jersey. Je ne voudrais pas qu'il arrive rien à ma vache, vous comprenez !

**LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION**  
vous offre les meilleures GARANTIES  
Pour vos assurances consultez :  
**Ronald CHAREST**  
Caster Postal 782  
Tél. 252-3 Edmundston, N. B.

**F.-X. GODIN**  
Arpenteur Licencié  
S'adresser chez J. S. Mercure, Hôtelier, St-Basile, N. B. Tél. 1600-12.  
7dec.-3 mois.

**IN MEMORIAM**

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
En granit et en marbre. — Demandez les prix et voyez les différents modèles

**Service d'Ambulance**  
Voiture automobile moderne  
Service Jour et Nuit.  
Téléphones 138-31  
**J.-B. CÔTE**  
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES LICENCIÉ

**LA MORT ENLEVE AU PAYS  
TROIS JUGES ET UN SENATEUR  
DANS L'ESPACE D'UNE SEMAINE**

L'hon. juge P.-P. Byrne meurt subitement à Bathurst lundi soir. — Les hon. juges Brossard et Martineau avaient succombé quelques jours auparavant à Montréal.

**DECES SUBIT DU SENATEUR STANFIELD  
A TRURO, NOUVELLE-ECOSSE**

L'honorable juge J.-P. Byrne, de la division du banc du Roi, cours-suprême du Nouveau-Brunswick, est décédé lundi soir à sa demeure à Bathurst, succombant à une crise cardiaque qui l'a emporté après quelques semaines de maladie. Il aurait eu 65 ans hier.

Élu député-libéral à la Chambre du Nouveau-Brunswick en 1906, 1917 et 1920, il avait été procureur général de 1917 à 1924, année où il fut nommé juge puisé de la division du banc du Roi.

J.-P. Byrne était né à Sussex, N. B. Il avait suivi les cours du collège St-Joseph et de Dalhousie University avant de recevoir son diplôme à l'université du Michigan Deux ans plus tard il était membre du barreau de sa province natale, exerçant sa profession à Sussex jusqu'en 1900 puis déménageant à Bathurst. Ses funérailles ont eu lieu hier.

**LE JUGE BROSSARD**

Montréal, Qué. — L'hon. juge Arthur Brossard, de la Cour Supérieure est décédé subitement vendredi dernier vers deux heures de l'après-midi alors qu'il siégeait sur le banc comme d'habitude. Il était âgé de 63 ans. Avocat de grande renommée il avait fait partie de plusieurs clubs conservateurs. Il fut candidat dans plusieurs luttes électorales.

Nommé juge de la Cour Supérieure le 29 août 1933, il avait été assermenté le 11 septembre. Il était le frère de M. Ernest J. Brossard, président de la Société St-Jean Baptiste de Montréal.

**LE JUGE MARTINEAU**

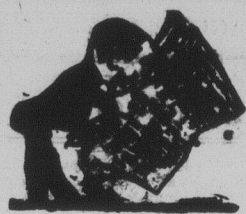
Montréal — L'hon. juge Paul-G. Martineau est mort samedi matin à l'Hôtel-Dieu. Malade depuis deux mois, le Juge Martineau est décédé après une deuxième opération. Il était né à Montréal, le 24 avril 1868

du mariage de Jean-Baptiste Martineau et de Philomène Prénoveau. Il avait fait ses études au collège Ste Thérèse, au Catholic High School et à l'Université McGill. Comme avocat, il fut associé à Sir Louis Jetté au sénateur Béique, à l'hon. Honoré Mercier, à Sir Lomer Gouin, à l'hon. Rodolphe Lemieux et à quel que autres. Il fut membre de plusieurs clubs politiques et sociaux et il fut échovin de 1897 à 1904. En 1910, il fut élu juge, et l'année suivante il était appelé à siéger au Conseil de l'Instruction Publique. En 1910, il était créé docteur en droit civil de l'Université McGill.

**LE SENATEUR STANFIELD**

Truro, N.-E. — Le sénateur John Stanfield, vice-président de la tricoterie bien connue qui porte son nom, est décédé lundi soir, succombant à l'attaque d'apoplexie qui l'avait terrassé dans son cabinet de travail au commencement de la journée. Mme Stanfield était à son chevet. L'industriel néo-écossais avait 66 ans. Il laisse dans le deuil sa femme et deux fils, Jack et Harold. Les dispositions pour les funérailles ne sont pas encore complétées, mais on croit que le sénateur, qui fut à la fois un industriel, un politicien et un soldat, sera inhumé dans le lot que son frère, feu le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, avait donné à la ville de Truro pour en faire un cimetière.

L'accusé (acquitté, à son avocat) — Merci, mon vieux. Qu'est-ce que j'aurais fait sans toi, je me le demande ?



**Où s'adresser**

Avez-vous perdu un objet? — Désirez-vous vendre, louer ou acheter quelque chose? Voici l'agent qui fera les recherches pour vous :

**PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES**

**A LOUER**  
Bon logement, avec commodités modernes, situé au dessus de la Pharmacie Breau, à louer immédiatement. S'adresser au Dr P.H. La Porte, Edmundston, N.B.

L'avocat. — A peu près cinq ans de prison.

**THE CANADIAN STORES LTD.**  
**W.A. GROCERIES**

Vous serez sage de profiter de cette Vente Anniversaire pour vous approvisionner d'Épicerie de qualité à bas prix.

<b>PRUNES</b> de choix — petites <b>3 lbs 25c</b>	<b>POULET</b> de choix — déossé boîte de 7 onces <b>21c</b>	<b>HOMARD</b> DE CHOIX boîte de 6 onces <b>25c</b>	<b>SAUMON</b> ROSE "SUNFLOWER" groses boîtes <b>2 btes 21c</b>
---	---	--	---

<b>OXYDOL</b> petits paquets <b>3 pour 23¢</b>	<b>CAFE</b> rrais moulu <b>25¢</b>
--	------------------------------------

<b>POIRES Standard</b> 2 btes <b>19c</b>	<b>Confitures aux Fraises</b> <b>25c</b>	<b>"Anne Paton", pot 2 lbs</b> <b>25c</b>
<b>Marmalade aux Orange</b> <b>29c</b>	<b>"AYLmer" pot de 2 lbs</b> <b>29c</b>	<b>ANANAS Singapore</b> 2 btes <b>19c</b>
tranchées ou râpées	<b>Confitures Framboises</b> <b>31c</b>	<b>"Aylmer", pot 2 lbs</b> <b>31c</b>
<b>Cerises de choix</b> <b>10c</b>	<b>"Land of Lakes", la bte</b> <b>10c</b>	<b>PRUNES</b> 3 btes <b>25c</b>
<b>Lombard ou Gage</b> <b>23c</b>	<b>Pointes d'asperges</b> <b>23c</b>	<b>"Aylmer", la boîte</b> <b>23c</b>

<b>TOMATES</b> Estonia de choix 3 btes <b>25c</b>	<b>FEVES</b> au lard "Island" 3 grosses boîtes <b>25c</b>	<b>POIS</b> 3 boîtes standard <b>27c</b>	<b>FEVES</b> Golden Wax la boîte <b>10c</b>	<b>BLE D'INDE</b> de choix Gold Ribbon 3 btes <b>25c</b>
--	---	--	---	--

**.SPECIAUX — Viandes Fruits et Légumes**

Jambon "Picnic", la lb <b>13c</b>	Pommes McIntosh doz <b>29c</b>
Saucisse fraîches, 2 lbs <b>25c</b>	Peanuts fraîches, lb . . <b>10c</b>
Saindoux, pot 1 lb . . . <b>11c</b>	Laitue Iceberg . . . . . <b>12c</b>
Saindoux, chaud.	Tomates rouges, lb . . <b>17c</b>
20 lbs . . . . . <b>\$2.13</b>	Céleri, le pied . . . . . <b>27c</b>
Oranges sans noyaux	Epinards frais, lb . . . <b>17c</b>
doz. . . . . <b>44c</b>	

2192-315-Jan. 15



NOTES LOCALES

Mme Jos Côté ainsi que son fils Roger, sont allés visiter des parents et amis à Mont-Joli, Rimouki et Rivière du Loup.
Mme Jos Avril accompagnée de leur fillelette Gilberte, qui ont passé la saison des fêtes aux Etats-Unis sont de retour à Edmundston et se disent enchantés de leur voyage.

à Montmagny, Que. M. Castonguay a été nommé agent général pour les trois provinces maritimes. Il doit partir bientôt pour l'Île-du-Prince-Édouard.
M. le Dr Fred Hébert est revenu hier midi d'un voyage à Québec.
M. Claude Gagné est de retour en ville après une absence de quelques mois.

qui est dangereusement malade, à la suite d'une attaque de pneumonie.
ELUE PRESIDENTE
Au cours d'une assemblée très nombreuse de la Société des Enfants de Mare, qui eut lieu dimanche dernier les nouveaux dignitaires de la société pour l'année 1934 furent choisis comme suit: Mlle Louise Bernier, présidente; Mlle Carmen Dumont, vice-présidente; Mlle Eva Abbis secrétaire; Mlle Alma Gagné, trésorière.

Devant le personnel enseignant de nos écoles et quelques autres personnes, le docteur Thomson démontra la nécessité de l'hygiène des dents et l'influence que peut avoir l'alimentation sur la formation et l'entretien des dents.
Le Dr Thomson reviendra bientôt en ville et il se propose, avec l'aide généreuse de nos dentistes, d'examiner les dents des enfants des écoles. A cette occasion il tiendra différentes assemblées publiques.
La culture de la vesce venue a été entreprise en Europe vers le milieu du dix-neuvième siècle, vers l'époque où cette vesce a été introduite dans l'Amérique du Nord.

I wish to express my sincere gratitude to the many customers who patronized my Beauty Parlor during my recent illness.
Misses Stella Corbin and Alphena Soucy, expert hairdressers, are at your service at all times to give you satisfaction.

DECES DE SIEUR JOHN BABINEAU A EDMUNDSTON

Lundi matin, vers huit heures, est décédé Sieur John Babineau, à sa demeure de la rue 21e Avenue. Il était malade depuis le printemps dernier.
En outre de son épouse, née Rosanne Bourque, il laisse un fils, Aurèle, et une fille Mme Carl O'Connor, tous deux de cette ville.
Le défunt était natif de St-André de Shédiac. Il demeurait à Edmundston depuis treize ans et était à l'emploi de la Cie Fraser.

IL A TOMBE 107 POUCES DE NEIGE

Les tombées de neige à Edmundston et les environs ont été très fortes - Des chiffres qui établissent des records.

Betty Mae Beauty Shoppe

Je remercie ma nombreuse clientèle pour l'encouragement donné à mon salon de coiffure pendant mon absence occasionnée par la maladie.
I wish to express my sincere gratitude to the many customers who patronized my Beauty Parlor during my recent illness.
Misses Stella Corbin and Alphena Soucy, expert hairdressers, are at your service at all times to give you satisfaction.

Léona Thériault Proprietor - Propriétaire EDMUNDSTON, N.-B.

SPECIAL! On Fridays Only - le Vendredi seulement
Pulp Mill FELTS, washed and dried, lb 6c
Feutres des usines, lavés et séchés, lb 6c
Sheep's WOOL, washed and dried, lb 6c
LAINE lavée et séchée, lb 6c
FEATHERS washed and dried, lb 6c
LA PLUME lavée et séchée, lb 6c
Feather CUSHIONS washed without removing the covers: 25c each
Mattresses of all kinds dry-cleaned for only: \$1.25 each
Woolen Blankets washed (guaranteed against shrinkage): single: 20c double: 40c
Quilts washed (colors will not run with our process): 20c each
Carpets dry-cleaned 25c sq. yd
Special Family Wet-Wash: 17 lbs for 50c - All over 17 lbs at 3c per lb
COUSSINS en plume lavés sans enlever le dessus: 25c chacun
Matelas de toutes sortes nettoyés à sec pour seulement: \$1.25 chacun
Couvertes en laine lavées (garanties contre le foulage): simple: 20c double: 40c
Douillettes lavées (les couleurs ne déteindront pas par notre procédé): 20c chacune
Tapis nettoyés à sec 25c la vg. carrée
Lavage de famille spécial: 17 lbs pour 50c - Au-dessus de 17 lbs: 3c la lb
THE EDMUNDSTON LAUNDRY & DRY CLEANING PLANT
PHONE 183 - - - PHONE 183

Évidemment la température cet hiver n'a pas été ici et dans les environs ce qu'il y a de plus désirable à Edmundston, le thermomètre mar di dernier a atteint le profondeur de 31 sous zéro qui a marqué le froid le plus intense que nous ayons encore eu cette année. Mardi il pleu vait ce qui dénote une température peu stable dans nos parages. Depuis le commencement de l'hiver il a tombé 107 pouces de neige.

NECESSITE DE L'HYGIENE DENTAIRE

Elle est démontrée dans une intéressante conférence donnée à Edmundston, récemment.
PROCHAINE VISITE
Vendredi le 12 courant, le docteur Harry S. Thompson, secrétaire du Conseil canadien de l'Hygiène dentaire, était de passage à Edmundston et donna, à la salle de l'Académie, une intéressante conférence sur le soin des dents.

Eyes Tested See the difference NEW Ful-Vue Glasses do not hide your eyes Properly adjusted GLASSES our motto T. J. AUBE Jeweler - Optometrist

RED & WHITE MAGASINS ROUGE & BLANC STORES

SPECIALS semaine du 26 au 1 fevrier Ces Prix au Comptant seulement QUALITE - QUALITE
Poudre à Pâte MAGIC - la bte 34c
Lait Eagle condensé - la bte 19c
Vermicelle boîte de 5 lbs 29c
Biscuits Soda boîte de 2 lbs 28c
Gruau Lion avec prime - le pqt 31c
Oxydol gros paquet 19c
SAVON Impérial - 10 barres 37c
ANANAS Singapore - 2 btes 25c
Sucre Blanc 10 lbs pour 73c
CAFE à la pesée - lb 28c
ASSORTIMENT - ASSORTIMENT Jos. VERRET TEL. No. 122-1 Rue St-François